LA CROIX

lundi 8 juillet 2024 — Quotidien n° 42964 —2,90 €

Secours Catholique Caritas France

legs.secours-catholique.org

Moyen-Orient

Le retour d'une « cohabitation » à l'iranienne *P. 8 et 20*

Royaume-Uni

Une nouvelle page s'ouvre avec le travailliste Keir Starmer *P. 10 et 19*

Exposition

Au château de Versailles, le grand bal des chevaux *P. 13*

La France dit non au RN

Contrairement à ce que laissait présager le premier tour, le Rassemblement national est loin de sortir vainqueur des législatives. L'Assemblée se retrouve sans majorité claire

P. 2-3

Des sympathisants du Nouveau Front populaire après l'annonce des résultats des législatives à Lyon (Rhône), le 7 juillet. *Jeff Pachoud/AFP*

éditorial

Jean-Christophe Ploquin

Le sursaut

Le Rassemblement national ne doit pas accéder au pouvoir. C'est le message transmis par une forte majorité de Français lors du second tour des élections législatives. Un retournement spectaculaire, en une semaine, a abaissé ses prétentions : il espérait la majorité absolue ; il devra se contenter d'être la principale force d'opposition. Cette défaite relative – le parti progresse en nombre de sièges – s'explique par la stratégie du front républicain et du report des voix du centre et de la droite vers les candidats de gauche, et réciproquement. Ce fut un vote sur les valeurs qui fondent la République française et qui sont partagées au sein d'un ample arc républicain.

Le second tour profite d'abord à la gauche, unie au sein du Nouveau Front populaire. Mais il replace aussi dans le jeu le centre, rassemblé sous l'étiquette Ensemble ! Aucun de ces camps n'obtenant la majorité absolue se pose d'emblée la question d'une coalition capable de soutenir un nouveau gouvernement. Au sortir d'une élection où des programmes radicalement différents ont été défendus, on voit mal sur quelles bases un accord pourrait être forgé. La France risque d'être ingouvernable, à moins que des responsables, au sein de l'arc républicain, fassent primer l'intérêt du pays. Cela exige de raisonner à l'encontre des pratiques partisanes habituelles et de consentir à des compromis. Des hommes et des femmes courageux devront prendre des risques, accélérant la recomposition politique. Une gageure alors que l'élection présidentielle de 2027 est dans tous les esprits.

Il est crucial, en tout cas, que les Français ne soient pas à nouveau réduits au rôle de spectateur, ni que soient oubliées les frustrations qui alimentent le vote pour l'extrême droite. Le sursaut républicain témoigne d'une France généreuse, qui ne cède pas à l'appel de la peur. C'est avec elle et par elle que l'avenir doit être construit.

bayard

Annonces légales p. 18

Depuis 1883 – ISSN/0242-6056. – Imprimé en France : 2,90 € ; DOM : 3,80 €
Belgique : 3,10 € ; Luxembourg : 3,10 €; Italie (Rome) : 3,80 € ; Maroc : 39 MAD

M 00140 - 708 - F: 2,90 €

lanzarotecaliente.com

Selon les premières estimations, le Nouveau Front populaire arrive en tête en nombre de députés dans la future Assemblée nationale.

Le Rassemblement national est loin d'obtenir une majorité absolue, avec un nombre de sièges compris entre 135 et 143.

Aucun bloc – gauche, extrême droite ou ancienne majorité présidentielle – n'apparaissait dimanche soir en mesure de gouverner seul.

Jordan Bardella, président du Rassemblement national, après l'annonce des résultats du second tour, à Paris, le 7 juillet. *Kevin Coombs/Reuters*

Après le sursaut, un pays sans majorité

Par un reversement de tendance entre les deux tours des élections législatives, le Rassemblement national se trouve loin du pouvoir au soir du 7 juillet.

La France, sans majorité claire, se retrouve dans une situation politique très incertaine.

Ni extrême droite, ni majorité claire. Au terme d'un scrutin historique, la France se retrouve dans une situation politique inédite et bien compliquée. Une semaine après son score très élevé au premier tour, le Rassemblement national déchante et reste très loin d'obtenir une majorité, même relative. Jordan Bardella n'ira pas à Matignon, contrairement à la promesse martelée par le parti de Marine Le Pen durant les trois semaines de campagne express.

Le 30 juin, au premier tour des élections législatives, le RN pouvait envisager d'avoir 270 députés. Seuil fixé alors par Marine Le Pen pour aller chercher des alliés et parvenir à la majorité absolue de 289 élus dans l'hémicycle. Au regard de cette ambition, c'est une véritable défaite qu'il enregistre au deuxième tour. Selon les projections de l'Ifop à 20 heures, la formation ne devrait pouvoir compter que sur 135 à 143 députés.

C'est plus que dans la précédente législature (88 députés RN sortants) mais très loin de la majorité absolue. Surtout, le bloc d'extrême droite devrait se contenter de la troisième place, derrière celui de la gauche, qui arriverait en tête avec 188 à 199 sièges et celui du centre, avec 164 à 169 sièges pour Ensemble !, dont une centaine pour les députés du parti présidentiel Renaissance.

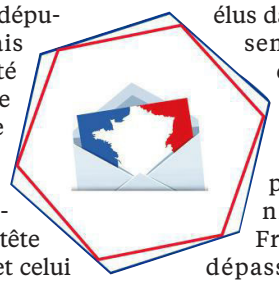

L'autre leçon de ce scrutin est que le pays divisé en trois blocs se retrouve dans le brouillard. Le 9 juin, au soir des élections européennes, Emmanuel Macron avait annoncé la dissolution pour apporter de la *« clarification »* politique.

Ce pari, qui a pris tout le monde par surprise, est un échec pour le président qui se retrouve en minorité. Mais c'est toutefois moins mauvais que la situation qui semblait se dessiner au soir du premier tour. L'ancienne majorité présidentielle comptait 250 élus dans la précédente Assemblée. Elle en perd donc beaucoup mais pas autant que ce qui était redouté.

Avec 188 à 199 députés, la gauche réunie dans le Nouveau Front Populaire (NFP) dépasse le bloc de l'ancienne majorité présidentielle et prend la première place de ce scrutin. Mais les partis de gauche, même alliés, sont loin eux aussi d'atteindre une majorité absolue. Cette union électorale va également être mise à rude épreuve. Avant le deuxième tour, François Ruffin, réélu dans la Somme avec près de 52 % des voix, avait acté sa rupture avec Jean-Luc Mélenchon et assuré qu'il ne siègerait pas dans le groupe des Insoumis. C'est un nouveau rapport de force qui se dessine à gauche. Alors que LFI dominait largement ce bloc dans la précédente assemblée avec 75 députés contre 31 pour le PS et 22 PC et 21 pour les écologistes, la formation de Jean-Luc Mélenchon est maintenant au coude-à-coude avec les socialistes.

La gauche réunie dans le Nouveau Front populaire (NFP) dépasse le bloc de l'ancienne majorité présidentielle et prend la première place de ce scrutin.

L'ampleur de l'échec du RN est une véritable surprise. Brice Teinturier, de l'institut Ipsos, expliquait dimanche soir qu'il fallait remonter à 1978 pour retrouver un tel renversement de tendance entre deux tours de législatives. Face à la perspective d'une majorité RN qui se dessinait au soir du premier tour, la stratégie de barrage mise en place par l'ensemble de la gauche et aussi une bonne partie du bloc centriste a parfaitement fonctionné.

Initialement, le second tour aurait dû donner lieu à plus de 300 triangulaires. Ce chiffre est tombé à 90 avec les très nombreux candidats (en général ceux arrivés en troisième position) qui se sont désistés. Dans une situation de duels, les Français ont très nettement exprimé leur refus de voir l'extrême droite l'emporter en votant pour ses adversaires, même quand ils ne sont pas ceux correspondant à leur opinion politique. La majorité avait paru flotter et s'était divisée. Certains ténors tel Édouard Philippe, le leader ●●●

repères

La participation aux élections législatives depuis 1981

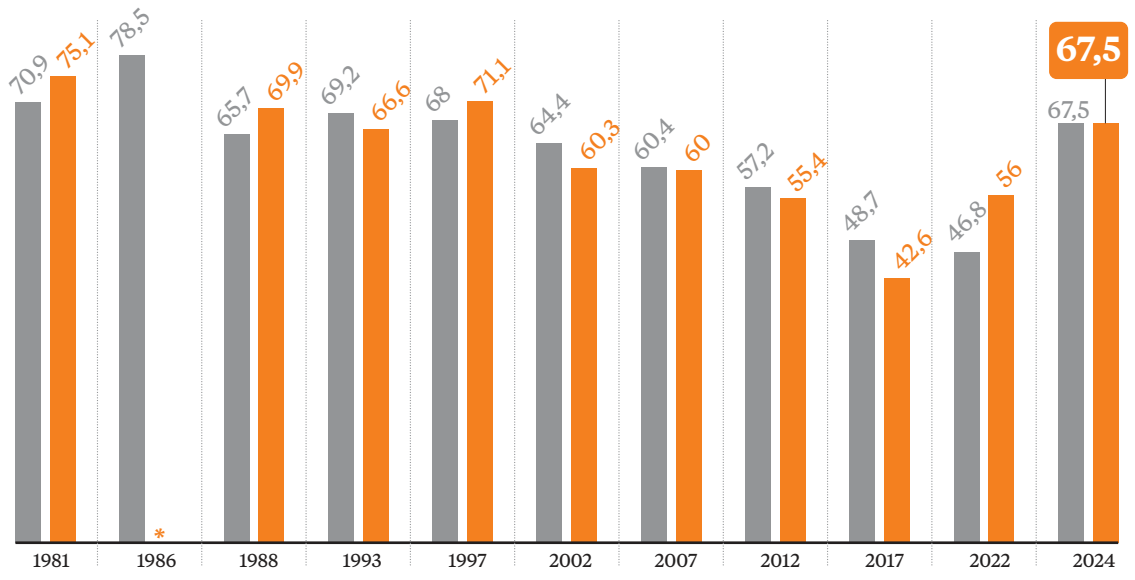

*Source : Ifop. * Pas de second tour : scrutin à la proportionnelle.*

VISACTU LA CROIX

Le calendrier de l'Assemblée nationale

7 juillet. Deuxième tour des élections législatives.

8 au 12 juillet. Les nouveaux élus font leurs premiers pas au Palais-Bourbon pour des démarches administratives.

18 juillet, à 15 heures. Séance d'ouverture de la législature avec l'élection du président ou de la présidente de l'Assemblée. Autre acte majeur avant 18 heures : le dépôt des déclarations politiques des groupes, avec les noms des députés qui les composent. Un groupe doit comprendre au moins 15 députés.

19 juillet. Élection des membres du bureau, plus haute autorité collégiale de l'Assemblée. Avec 6 vice-présidents, 3 questeurs et 12 secrétaires, sa composition reflète la configuration politique.

20 juillet. La première conférence des présidents décide l'ordre du jour éventuel de la session prévue jusqu'au 2 août. L'hémicycle est divisé en secteurs affectés à chaque groupe politique. Les huit commissions permanentes (finances, lois, affaires étrangères…) élisent leur bureau.

●●● d'Horizons, appelant à ne voter ni pour le RN ni pour LFI, donc à voter blanc ou à s'abstenir en cas de duel entre ces deux formations. Lors de cette semaine décisive, le président avait corrigé le tir, affirmant devant ses ministres que « *pas une voix ne doit aller à l'extrême droite.* » Lors du dernier conseil des ministres, le 3 juillet, il affirmait cependant qu'il excluait un gouvernement avec la présence de ministres insoumis.

Que peut-il se passer maintenant, alors qu'aucun bloc n'est en mesure de gouverner seul ? À gauche, premier à s'exprimer depuis la place Stalingrad à Paris, Jean-Luc Mélenchon a fait part d'un « *immense soulagement pour une écrasante majorité de personnes dans ce pays* ». Pour lui les leçons du vote sont « *sans appel : la défaite du président et de sa coalition est clairement confirmée* ». Le leader des Insoumis demande la démission du premier ministre Gabriel Attal et juge que le président a « *le devoir d'appeler le Nouveau Front populaire à gouverner. Celui-ci y est prêt. Il appliquera son programme* ». Dès cet été, celui-ci passerait par l'abrogation de la retraite à 64 ans, le blocage des prix, l'augmentation du smic.

Le premier secrétaire du PS Olivier Faure estime lui aussi que c'est au NFP, « *et en son cœur la famille socialiste* », de « *refonder un projet collectif pour notre pays et fédérer une majorité de Français* ». Enfin, toujours à gauche, la secrétaire nationale des Écologistes Marine Tondelier a souligné que ces élections plaçaient la gauche et l'alliance du NFP en tête. « *Nous allons gouverner* », a promis dans la foulée la chef de file des Écologistes.

Dimanche soir, l'exécutif est venu calmer ces ardeurs. Gérald Darmanin, réélu dans le Nord, estime que « *personne ne peut dire qu'il a remporté les élections législatives et surtout pas Jean-Luc Mélenchon* ». Le ministre de l'intérieur estime que « *la droite républicaine reste très forte* » et qu'il faut peut-être s'ouvrir à elle « *un peu plus qu'avant.* » De fait, Les Républicains (LR) sont parvenus à sauver les meubles, malgré le départ de leur ancien président, Éric Ciotti pour s'allier au RN. Le groupe comptait 61 députés, il pourrait en gagner quelques-uns dans la nouvelle Assemblée.

Le premier ministre Gabriel Attal a annoncé remettre dès lundi matin sa démission.

Ouverture à droite ? Union de la gauche ? Aucun scénario ne se dessinait dimanche soir. Emmanuel Macron attendra la « *structuration* » de la nouvelle Assemblée pour « *prendre les décisions nécessaires* », a fait savoir l'Élysée vers 20 h 30. Alors que le camp présidentiel brillait encore par son silence, c'est ensuite Jordan Bardella qui a pris la parole pour souligner que le RN réalisait aujourd'hui « *la percée la plus importante de son histoire* », ce qui est une réalité.

Il sera une force politique majeure pour la suite du quinquennat. Jordan Bardella a accusé Emmanuel Macron d'avoir « *paralysé les institutions* ». La France, ajoute-t-il, « *se voit privée d'une majorité, d'un gouvernement pour agir et donc d'un cap clair. Cela ne mènera le pays nulle part. Un vieux monde est tombé et rien ne peut arrêter un peuple qui s'est remis à espérer.* » À trois ans de la prochaine présidentielle, la France se trouve dans une situation politique très incertaine. Le premier ministre Gabriel Attal a annoncé remettre dès lundi matin sa démission. « *Aucune majorité absolue ne se dégage,* a-t-il déclaré. *J'assumerai mes fonctions aussi longtemps que le devoir l'exigera. Une nouvelle ère commence, à compter de demain (…). Il faudra inventer quelque chose de neuf, d'utile.* »

Bernard Gorce

Trois semaines de campagne éclair

Emmanuel Macron. *Ludovic Marin/AFP*

Dimanche 9 juin, 21 heures.

Après les élections européennes où l'extrême droite a obtenu plus de 36 % des suffrages exprimés, Emmanuel Macron annonce, dans une adresse aux Français, sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale et de convoquer des élections législatives pour les 30 juin et 7 juillet. « *C'est un temps de clarification indispensable* », justifie-t-il.

Mardi 11 juin, midi.

Le président du parti Les Républicains, Éric Ciotti, noue « *une alliance* » avec le Rassemblement national. Il déclenche une crise au sein de LR, qui se poursuit sur le terrain judiciaire.

Éric Ciotti. *Stéphane de Sakutin/AFP*

Jeudi 13 juin, vers 20 heures.

Après quatre jours de tractations intenses et mouvementées, les partis de gauche (PS, PCF, LFI, Écologistes) trouvent un accord pour un Nouveau Front populaire, avec un programme de gouvernement et des candidatures uniques dans les circonscriptions.

Jeudi 20 juin, dans la matinée.

En campagne à Paris, l'ancien premier ministre et président du parti Horizons, Édouard Philippe, déclare que « *c'est le président de la République qui a tué la majorité présidentielle* » avec la dissolution. Le choix d'Emmanuel Macron a plongé son camp dans la sidération et l'amertume.

Édouard Philippe. *Valéry Hache/AFP*

Dimanche 30 juin, 20 heures.

Le RN et ses alliés arrivent en tête du premier tour, avec 34,5% des suffrages, devant la gauche unie, à 29,8 %. Troisième, à 23,2 %, le camp présidentiel enregistre une sévère défaite, actant le pari perdu d'Emmanuel Macron. Ces résultats dessinent potentiellement 306 triangulaires pour le second tour.

Mardi 2 juillet, 18 heures.

La gauche unie et la majorité sortante organisent un « front républicain » contre le RN. Le camp macroniste se divise toutefois sur sa physionomie, certains dirigeants, comme Édouard Philippe, préférant la position du « ni RN, ni LFI ». L'appel à faire barrage au RN est amplement suivi. Le nombre de triangulaires tombe à 90, après 224 désistements de candidats qualifiés.

Corinne Laurent

Fonds de solidarité et de soutien

LA CROIX

« Ensemble œuvrons pour un regard humain et ouvert sur l'actualité ! »

Dans ce moment clé pour notre vie démocratique, à *La Croix*, il nous semble plus que jamais nécessaire, en tant que média, d'expliquer, de donner du sens et mettre en perspective l'actualité.

Engagé en tant qu'acteur de la vie démocratique, *La Croix* poursuit son développement en 2024 et continue d'innover. C'est grâce à votre générosité, grâce à vous lecteurs et amis, que *La Croix* investit toujours dans les outils numériques et les nouveaux formats de l'information, qui lui permettent de rejoindre les publics partout où ils sont ; de continuer de porter sa voix singulière au sein du concert des grands médias nationaux.

Grâce à vos dons, vous œuvrez pour :

UN JOURNALISME EXIGEANT ET UN DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Faire entendre une voix comme celle de *La Croix*, exigeante et nuancée, qui fournit une information essentielle et vérifiée, est un défi à soutenir. Choisir la qualité du débat et mobiliser les ressources pour des grandes enquêtes au long cours, des reportages sur le terrain, en France et à l'étranger.

UN DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Investir en technologie pour se transformer, suivre les évolutions des modes d'information des publics et accueillir de nouveaux lecteurs numériques.

DES ABONNEMENTS SOLIDAIRES

Offrir plus de 1 000 abonnements chaque année à des jeunes*, des personnes à faibles ressources, des missionnaires, des religieuses ou religieux à la retraite, des aumôneries de maison d'arrêt… qui n'ont pas la capacité de financer un abonnement.

*Vous souhaitez que nous offrions à un jeune de votre entourage un abonnement à *La Croix* ? N'hésitez pas à nous communiquer ses coordonnées en remplissant le formulaire que vous trouverez à l'adresse **la-croix.com/fonds-jeunes**, nous lui offrirons un abonnement numérique découverte.

SIMPLE, RAPIDE, SÉCURISÉ, faites un don en ligne sur **la-croix.com/don**
ou en flashant le QRcode ci-contre
Avec le don en ligne, **aucuns frais de gestion ne sont soustraits de votre don**, contrairement au don par chèque.

BULLETIN DE SOUTIEN

à renvoyer accompagné de mon **chèque à l'ordre de Fonds de dotation CredoFunding** à l'adresse suivante :
Fonds de dotation CredoFunding (La Croix) – 41, rue Laure Diebold – 69009 Lyon

LA CROIX

1 **Oui, je soutiens *La Croix*** pour contribuer au développement de ses missions.

2 **Je fais un don de :**
☐ **50€** ☐ **100€** ☐ **200€** ☐ **500€** ☐ **750€**
☐ _____€ (montant libre)

3 **Je règle mon don :**
☐ par chèque bancaire **à l'ordre de Fonds de dotation CredoFunding**

☐ M. ☐ Mme

PRÉNOM

NOM

COMPLÉMENT D'ADRESSE (RÉS., ESC., BÂT.)

NUMÉRO | RUE/AV./BD/IMP./CH.

CODE POSTAL | VILLE

ADRESSE EMAIL @ Exemple : jeandupont@orange.fr

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite « loi Informatique et Libertés ». Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

vu par Kianoush Ramezani

billet

Alain Rémond

Ce que l'on sait

À l'heure où j'écris ces lignes, je n'ai pas la moindre idée du résultat de ce que vous savez. Je ne sais donc pas si c'est qui vous savez ou, au contraire, qui vous savez qui a remporté ce que vous savez. Encore moins si qui vous savez a fait alliance avec qui vous savez pour former un gouvernement. Bref : je ne sais rien de rien. Ce qui ne m'empêche pas de me poser cette question, à propos, justement, du futur gouvernement : de quoi vont bien pouvoir parler les nouveaux ministres lors de la toute première réunion de ce gouvernement ? Question annexe : que va bien pouvoir dire le porte-parole du gouvernement à la sortie de ce premier conseil des ministres, à des Français aussi survoltés que déboussolés ?

Sans vouloir le commander, je me demande s'il ne pourrait pas s'inspirer du compte rendu de la toute dernière réunion du conseil municipal de la ville de Baden (Morbihan) par *Le Télégramme*. Au-dessus de la photo de ce conseil municipal au grand complet, tout sourire, on peut lire cette légende : *« Les conseillers municipaux de Baden ont traité divers sujets au conseil de lundi. »* Et voilà. À défaut d'être précis, disons que c'est factuel. En tout cas, ce n'est pas faux. Foin des polémiques et des débats houleux : *« Divers sujets »* ont bel et bien été traités. Voilà, peut-être, ce que pourrait dire le porte-parole du nouveau gouvernement à la sortie du premier conseil : *« Les ministres ont traité divers sujets. »* Cool, Raoul. Relax, Max.

courrier

Vos réactions par courrier : 18 rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. **Par courriel :** lecteurs.lacroix@groupebayard.com. **Sur le site :** www.la-croix.com

Les femmes dans l'Église

Le pape *« ferme la porte au diaconat féminin »*, a-t-on pu lire dans un article de *La Croix*. (…) Cette décision, assez brusque, étonnera de la part d'un pape qui semble essayer de donner une place à tous les baptisés (l'esprit synodal) et qui a déjà nommé des femmes à certaines fonctions de responsabilité au Vatican.
La question qui doit être posée n'est d'ailleurs pas la place des laïcs, mais bien celle du clerc : qu'est-ce qu'un prêtre ? Qu'est-ce qu'un diacre ? A-t-on besoin d'une « personne sacrée » pour présider nos assemblées ? Le baptême n'est-il pas la seule identité du chrétien ?
Les mots « mission », « évangélisation », « synodalité » n'ont aujourd'hui de sens que dans ces interrogations, et dans la nécessaire redéfinition des ministères dans l'Église.
Après cette décision du Saint-Père, on peut proposer dans l'immédiat de désigner les clercs sous les noms « des ordres masculins », puisque ceux-là sont sacrés, de ne plus jamais parler dans nos discussions ecclésiales de la situation et de la place – éminentes ! – de la femme, d'inscrire dans le livre des records les fonctions des clercs catholiques, puisqu'ils constituent la dernière corporation sexuée.
Jean-Louis Loirat

J'ai lu avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance la réaction de Mgr Vesco à la confirmation par notre Saint-Père *« de l'exclusion de la question diaconale pour les femmes du champ de réflexion du Synode sur la synodalité dans l'Église »* (tribune parue le 24 mai sur le site). J'aime bien quand il dit que *« ce qui paraît inimaginable aujourd'hui deviendra naturel demain »*. J'y crois aussi.
Mais le passage qui m'a le plus profondément touchée est : *« Il est toutefois un service qui leur* (aux femmes) *est à ce jour refusé, c'est le service de la parole dans son écrin à la fois le plus précieux et le plus commun, celui de l'Eucharistie. » « Comment justifier que seule la sensibilité masculine s'exprime dans le commentaire de la parole de Dieu lors de l'Eucharistie ? Comment justifier que nous soyons privés d'entendre résonner cette Parole dans un cœur de femme ? »*
Merci infiniment, cher Père Évêque, de nous libérer du poids de la parole de saint Paul qui nous blesse encore tellement *« Que les femmes se taisent dans les assemblées car il ne leur est pas permis de prendre la parole ! »* (1 Co 14,34).
Il est temps de reconnaître que l'Esprit Saint peut aussi habiter la parole d'une femme en assemblée.
Il est temps de réhabiliter son charisme prophétique.
Il est temps de collaborer hommes-femmes, clercs-laïcs dans un total respect mutuel et une profonde gratitude pour la richesse de nos différences.
Il est temps de secouer notre torpeur et notre immobilisme.
Quel bien cela nous ferait, à nous laïcs, de travailler, plutôt de nous laisser travailler, les textes d'un dimanche « ordinaire » pour oser notre parole dans la grande assemblée en une homélie fraîche, inédite, personnalisée qui nous sortirait de la routine ! Pardon, messieurs les curés. Mais peut-être que vos ouailles progresseraient plus vite dans leur vie spirituelle et que, de temps en temps, cela vous ferait des vacances ! Il me semble que tout le tissu ecclésial en serait vivifié.
Isabelle Shearn

LA CROIX
L'envers du récit
LA CROIX - Bayard
Duel dans la Somme : un an sur le terrain, avec LFI et le...
Lire
Sur les traces du loup, avec la photographe Sophie...
Lire
Une nuit à Calais auprès des migrants, avec le...
Lire
Un an à la maison de retraite, avec la...
Lire
L'envers du Récit
Le podcast dans lequel les journalistes racontent les coulisses de leurs reportages, ce qui s'est passé avant et comment l'histoire se poursuit parfois bien après sa parution.
Pour écouter, rendez-vous sur
la-croix.com/enversdurecit
et aussi à découvrir sur toutes les plateformes de podcasts.

La France, nouvel eldorado pour les centres de données

Les centres qui hébergent les données numériques *(data centers)* se multiplient en France, à l'heure où des pays comme l'Irlande sont désormais saturés.

Un projet de loi – suspendu par la crise politique – pourrait faciliter l'implantation de ces infrastructures.

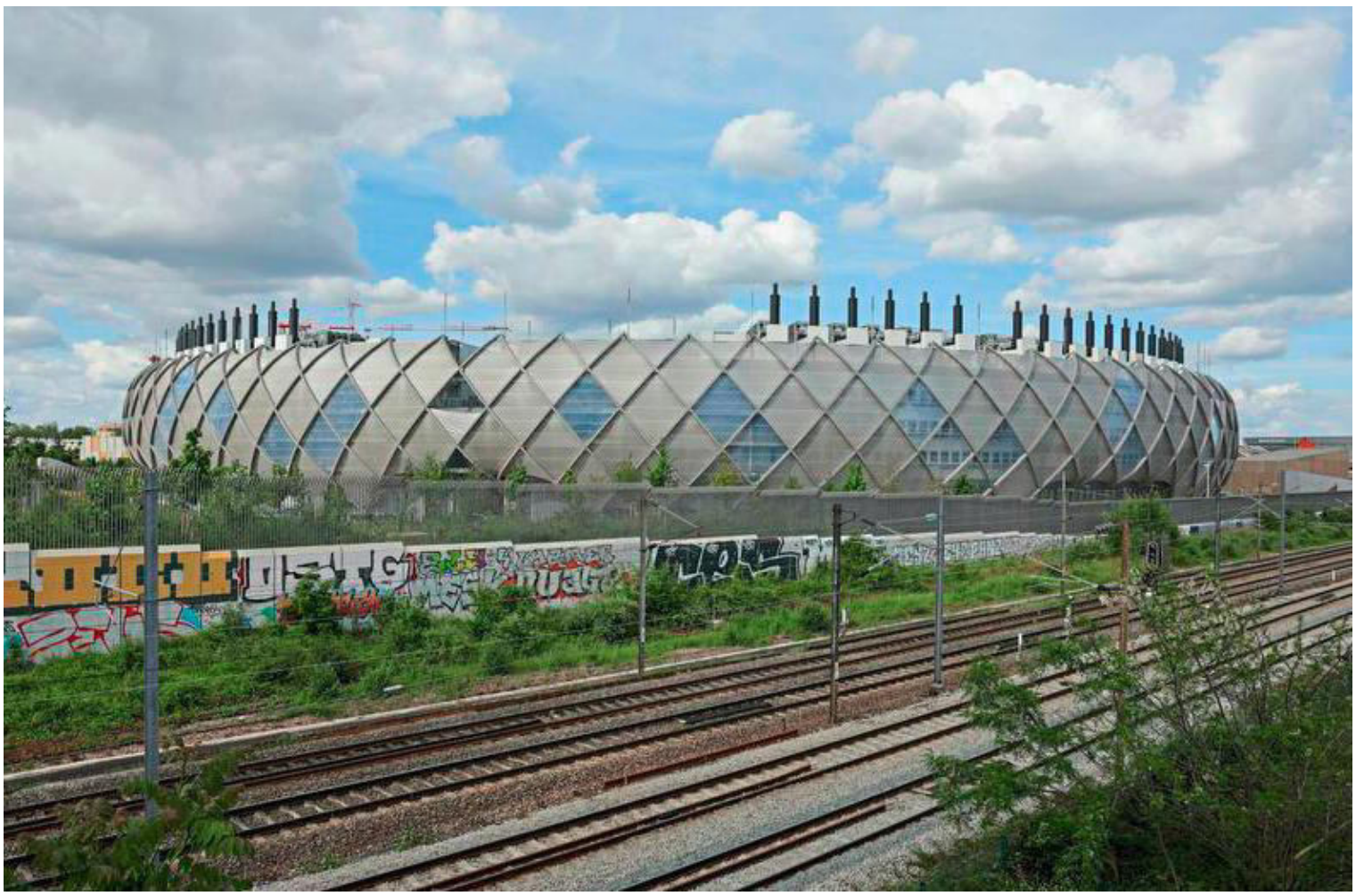

Le Paris Digital Park de La Courneuve, le* data center *le plus grand de France avec ses 40 000 m², le 16 mai. *Thomas Samson/AFP*

Sa forme de soucoupe lui donne des airs de Stade de France. Ceux qui survolent la Seine-Saint-Denis en avion sont d'ailleurs nombreux à s'y tromper. Mais l'on ne trouvera, dans ces 40 000 m² de salles climatisées et ultra-sécurisées, ni ballons ni crampons. Le *data center* de La Courneuve, le plus grand de France, abrite des milliers de serveurs qui, dans un vrombissement assourdissant, clignotent jour et nuit. De l'extérieur, aucun bruit ne se dégage de ce cocon technologique. *« Ici, on stocke de la donnée et on l'envoie dans le monde : les matchs de l'Euro passent par ici ! »*, explique le maître des lieux, Fabrice Coquio, aux journalistes en visite ce jeudi de juin. D'ici à quelques semaines, l'Euro aura cédé la place aux Jeux olympiques, rappelle le président France de l'entreprise américaine Digital Realty, qui a fait construire depuis 2020 ce « campus » à un milliard d'euros. Or entre les épreuves diffusées en haute résolution et les visionnages en replay, les Jeux de Paris généreront des flux de données monumentaux. Quatre fois supérieurs à ceux de Tokyo de 2021, selon les spécialistes.

Microsoft a annoncé 4 milliards d'euros d'investissements.

À l'heure de l'explosion des activités en ligne, les données numériques s'accumulent et requièrent toujours plus de capacités de stockage. Conséquence, de tels bâtiments se multiplient… et s'agrandissent. *« Tous les deux ou trois ans, en France, il y a deux fois plus de data centers, deux fois plus gros et deux fois plus puissants »*, résume Fabrice Coquio. Si la Seine-Saint-Denis est l'un des territoires les plus prisés de l'Hexagone, ce n'est pas dû à la proximité des épreuves olympiques – même si ce sera un avantage pour gérer ces flux de données cet été. Depuis la fin des années 1990, ces infrastructures s'y implantent discrètement, et sans vision d'ensemble, profitant tant des anciennes friches que de la puissance électrique de ces terres jadis industrielles. L'Île-de-France concentre désormais un tiers des 264 centres de données du pays, quand Marseille est un autre pôle essentiel, avec l'arrivée des câbles sous-marins connectant l'Europe à l'Asie. La France, aujourd'hui au huitième rang mondial de ces implantations, pourrait remonter dans ce classement. Un avant-goût en a été donné en mai avec le sommet Choose France, où les milliards ont plu pour la construction ou l'agrandissement de telles infrastructures sur le sol français. Microsoft, à lui seul, a annoncé 4 milliards d'euros d'investissements.

Car s'implanter dans un pays qui favorise l'énergie faiblement carbonée qu'est le nucléaire permet aux géants du secteur de verdir leur image. *« Pour des raisons administratives et fiscales, Paris a pourtant longtemps été moins attractif que Francfort, Londres ou Amsterdam »*, rappelle Clément Marquet, enseignant-chercheur en sociologie à Mines Paris PSL. Mais la donne pourrait changer, car *« certains pays européens sont désormais saturés en* data centers *: en Irlande, 18 % de l'électricité produite sert à les faire tourner ! »*. En outre, des obstacles administratifs propres à la France pourraient être levés, si le projet de loi sur la simplification de la vie des entreprises était adopté. Cela devait être le cas le 11 juin, mais la dissolution de l'Assemblée nationale deux jours plus tôt a repoussé l'échéance.

Ce texte devrait permettre de requalifier les *data centers* en *« projet d'intérêt national majeur »* : conséquence, le permis de construire ne sera plus délivré par la mairie concernée mais par l'État. Bien que satisfait du signal envoyé, Fabrice Coquio estime que ce changement de législation manque sa cible. *« Ce qui est long et difficile pour nous, ce n'est pas l'obtention du permis de construire, mais la procédure ICPE* (installation classée pour la protection de l'environnement, NDLR). *Il faudrait aussi revoir les règles d'attribution de l'électricité, pour nous permettre d'être prioritaires sur d'autres projets. Ce serait logique, si l'on considère, comme Emmanuel Macron, les* data centers *comme des "infrastructures essentielles pour l'économie et la transformation digitale de notre société" ! »*. Ce point de vue fait débat. Au niveau local, ces infrastructures sont loin de faire l'unanimité, surtout à l'heure où elles changent d'échelle. À Marseille, leur consommation électrique a déjà entravé des projets de tramway et d'électrification des navires à quai. En Île-de-France, la puissance électrique exigée par les projets construits, en cours et à l'étude en 2024 atteint désormais 7,5 GW, selon RTE. Soit l'équivalent des besoins de la métropole du Grand Paris au cœur de l'hiver.

Mélinée Le Priol

paroles

« Mieux vaudrait faire une pause, comme à Dublin ou Amsterdam »

Cécile Diguet
Urbaniste et experte du numérique, studio Dégel

« Les *data centers* s'implantent de manière opportuniste depuis la fin des années 1990, avec un penchant pour la concentration géographique. Mais à l'heure de la planification écologique, le système numérique français ne peut plus être un impensé de l'aménagement du territoire, ni être analysé uniquement sous l'angle de la performance économique à court terme. Plutôt que de toujours accélérer sur leur construction, mieux vaudrait faire une pause, comme dans les régions de Dublin ou d'Amsterdam qui ont mis en place des moratoires. De combien a-t-on besoin de centres de données ? Quel est le véritable impact en matière d'emploi ? Comment partager le poids de la consommation électrique, hydrique et foncière en France et en Europe ? »
Recueilli par Mélinée Le Priol

sur la-croix.com
La tribune détaillée de Cécile Diguet

Les résultats du baccalauréat dévoilés

Les résultats du baccalauréat sont publiés, aujourd'hui à partir de 9 h 30, en France métropolitaine.

Plus de 728 000 lycéens seront enfin fixés sur leur sort après plusieurs semaines d'attente.

« J'irai au lycée avec mes amis, c'est plus sympa que d'être seule, chez soi. » Malgré la dématérialisation des résultats du bac, disponibles sur le site Cyclades, à partir de ce lundi, Juliette, 18 ans, perpétuera la tradition de se réunir devant les portes de son lycée parisien pour découvrir si elle a obtenu le diplôme. *« Les professeurs ont organisé un déjeuner pour nous réunir avant la diffusion des notes, à 13 heures,* explique l'étudiante en spécialité maths et sciences économiques et sociales. *C'est une manière d'évacuer la pression. »* Comme elle, 728 164 candidats sauront s'ils ont obtenu le précieux diplôme.

Les noms des candidats moins chanceux qui devront passer les épreuves de rattrapage seront publiés dans l'après-midi.

Selon les académies, les résultats tomberont entre 9 h 30 et 15 heures. Les noms des candidats moins chanceux qui devront passer les épreuves de rattrapage seront publiés dans l'après-midi, en fonction de leur passage aux oraux, qui se dérouleront entre le mardi 9 et le jeudi 11 juillet. *« On encourage vraiment les élèves à se rendre en présentiel dans leur lycée, notamment pour les candidats éligibles au rattrapage, afin de choisir les épreuves qu'ils repasseront. Ils doivent se décider vite, d'ici à 18 heures ce lundi ! »*, conseille Christelle Kauffmann, secrétaire adjointe du SNPDEN, syndicat des proviseurs.

Cette année, le suspense est un peu plus fort que les années passées. Le gouvernement a lancé son « choc des savoirs », censé élever le niveau des élèves. La mesure implique de *« renouer avec une fiabilité de l'évaluation »*. Gabriel Attal, alors ministre de l'éducation, avait ainsi promis la fin des « correctifs académiques » qui servaient à arrondir les notes. Ils permettaient à certains élèves à 9,9 sur 20 de moyenne d'obtenir un 10 ou bien d'acquérir une mention aux épreuves écrites. Alors qu'en 2023 le taux de réussite était de 95,7 %, il pourrait être plus bas cette année.

Aylin Ho

essentiel

euro2024 football

Euro — La France rejoint l'Espagne en demi-finale

Les Bleus se sont imposés aux tirs au but (5 à 3) face au Portugal vendredi 5 juillet en quart de finale de l'Euro. En demi-finale mardi, la France sera opposée à l'Espagne. La qualification a été arrachée à l'issue d'une rencontre où les Bleus ne sont que très rarement parvenus à se montrer dangereux offensivement, mais ont une nouvelle fois misé sur leur défense. De l'autre côté du tableau, les Pays-Bas affronteront l'Angleterre mercredi.

Environnement — Saisie de pièces automobiles

Les agents douaniers de Lille ont intercepté le 14 juin 49 tonnes de pièces automobiles usagées dans deux conteneurs destinés à être exportés illégalement vers le Sénégal. Ces pièces, en très mauvais état, ont été découvertes lors d'un contrôle de la zone portuaire de Lille. L'exportation de pièces automobiles usagées vers le Sénégal étant interdite, l'affaire a été transmise au parquet de Lille.

sur la-croix.com

Quarante ans après leur création, les Banques alimentaires se diversifient

Publicité

MERCI NICOLE
LE LEGS DE NICOLE permet à Antoine de bénéficier d'une formation de jardinier-paysagiste et de tourner la page sur 15 années de précarité.
SUR LA TERRE COMME AU CIEL, CONTINUONS LE COMBAT POUR LA FRATERNITÉ
Secours Catholique Caritas France
Depuis 1946, le Secours Catholique œuvre auprès des plus démunis, sur tous les fronts de la misère : mal-logement, chômage, familles en difficulté, isolement...
Découvrez comment faire un legs au Secours Catholique et tous nos conseils sur :
legs.secours-catholique.org
Pour faire votre demande de brochure en ligne, scannez ce QR code avec votre smartphone.
DEMANDE D'INFORMATION LEGS
À retourner à : Secours Catholique - Pascale Delarue 106 rue du bac - 75341 Paris Cedex 07
BROCHURE LEGS
Je souhaite recevoir votre brochure d'information sous pli confidentiel, gratuitement et sans engagement.
Civilité : Madame Mademoiselle Monsieur
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. (facultatif) : ..... Courriel (facultatif) : .....@.....
Pour en savoir plus ou pour un conseil personnalisé, contactez Pascale Delarue au 01 45 49 71 08 ou par courriel : pascale.delarue@secours-catholique.org
LLLCQ0724B
label DON en CONFIANCE
> Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Secours Catholique. Elles sont destinées à la direction Communication et Générosité et aux tiers mandatés par le Secours Catholique à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.
> Le Secours Catholique s'engage à ne pas sortir vos données hors UE. Elles ne font l'objet d'aucun échange hormis au réseau Caritas France. Pour vous y opposer ou faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité conformément à la réglementation en vigueur, merci de contacter : le service Donateurs 106 rue du Bac 75007 Paris / 01 45 49 73 50.

Le retour d'une « cohabitation » à l'iranienne

Massoud Pezeshkian est devenu vendredi 5 juillet le premier président réformateur depuis deux décennies en Iran.

Si sa marge de manœuvre est ténue face au guide suprême et aux Gardiens de la révolution, son élection illustre une soif de changement et d'ouverture.

Le nouveau président d'Iran Massoud Pezeshkian, à Téhéran samedi 6 juillet, au lendemain de son élection. *Atta Kenare/AFP*

Quasi inconnu du grand public en Iran, Massoud Pezeshkian est devenu le premier président réformateur de la République islamique depuis près de vingt ans. Ce chirurgien cardiaque, député de Tabriz, grande ville du nord-ouest, a créé la surprise en battant vendredi 5 juillet le candidat conservateur Saïd Jalili par 53,6 % des voix contre 44,3 %, avec une participation faible, mais plus élevée qu'au premier tour, de 49,8 %.

La campagne a surtout porté sur l'inflation et l'état de l'économie.

Même si les 16 millions de voix que Massoud Pezeshkian a réunies en son nom sont loin des 21 millions récoltées en son temps par Mohammad Khatami (1997-2005), *« c'est une victoire des urnes à l'issue d'une campagne très suivie, avec des débats qui n'ont pas éludé les questions les plus taboues »,* se félicite l'anthropologue franco-iranienne Fariba Adelkhah, chercheuse au Ceri-Sciences Po *(lire aussi p. 20). « C'est une heure de vérité, après quarante-cinq ans d'un régime qui a mis la main sur les institutions. Le peuple et même les abstentionnistes ont parlé. Et cette fois, les absents n'avaient pas tort. »*

Cette forte abstention, y compris dans les rangs conservateurs, est *« un avertissement clair envoyé à l'élite au pouvoir »,* tranche Trita Parsi du groupe de réflexion américain Quincy Institute. *« La question de savoir si le guide suprême et ceux qui l'entourent le liront correctement est une autre histoire. »*

Dans une logique de rassemblement, l'ayatollah Khamenei a félicité Massoud Pezeshkian, 69 ans, qui sera investi début août neuvième président de la République islamique, succédant à l'ultraconservateur Ebrahim Raïssi, tué dans un accident d'hélicoptère en mai.

Cette élection inaugure une sorte de « cohabitation » à l'iranienne, entre le nouvel élu réformateur, plus tolérant sur le plan sociétal et partisan d'une ouverture à l'Occident, et un guide suprême conservateur, chef de l'État depuis trente-cinq ans. Mais les prérogatives du président, deuxième poste le plus important de la République islamique, sont limitées : il peut certes avoir une influence en matière de politique intérieure et étrangère, mais les Gardiens de la révolution, armée idéologique du régime et d'autres puissantes entités, comme le Parlement conservateur renouvelé en mars, gardent d'importantes prérogatives dans ces deux domaines.

« On prête beaucoup de place aux Gardiens de la révolution, mais ils ne sont pas coupés de la société. Massoud Pezeshkian n'aurait pas rassemblé 16 millions de voix s'ils avaient tous été derrière Saïd Jalili. Ils sont plus partagés qu'on ne l'imagine, tempère Fariba Adelkhah. *Mais il y aura une "cohabitation" de l'ombre, dont la difficulté sera de gérer les tensions, en essayant de répondre à une société qui s'est mobilisée malgré la crise économique. »*

Davantage que le mouvement « Femme, vie, liberté » et la question du hidjab obligatoire, la campagne a surtout porté sur l'inflation et l'état de l'économie de ce pays pétrolier frappé par des sanctions internationales, première préoccupation des Iraniens. Massoud Pezeshkian a reconnu que le *« chemin serait difficile »* et nécessiterait la *« collaboration »* de tous. Celui qui se présente comme la *« voix des sans-voix »* a promis de négocier avec Washington pour relancer les pourparlers sur le nucléaire iranien. Celui-ci est à l'arrêt depuis le retrait des États-Unis, avec Donald Trump en 2018, de l'accord international (JCPOA) conclu trois ans plus tôt.

« Tout le monde sait que les négociations avec l'Occident sont indispensables pour l'économie et que le pays ne peut pas continuer à vivre dans l'isolement, cette question n'est pas taboue, assure la chercheuse franco-iranienne. *On a parfois l'impression que la République ne change pas, c'est faux ; le pays est capable de revoir ses plans, de se réformer de l'intérieur. C'est pour cela que le temps de l'élection, qui offre une opportunité de changement, est si important. »* Si le régime décide d'emprunter cette voie, il dispose à présent de Massoud Pezeshkian pour l'accompagner.

Julie Connan

repères

Des félicitations à travers tout le Moyen-Orient

Cette présidentielle était suivie de près par les États de la région, avec lesquels Téhéran, poids lourd du Moyen-Orient, entretient des relations complexes et parfois acrimonieuses.

L'Arabie saoudite, réconciliée en 2023 avec l'Iran après des années de rupture, a félicité Massoud Pezeshkian, le roi Salmane espérant *« développer les relations entre les deux pays frères »*.

D'autres monarchies arabes du Golfe ainsi que l'Irak et la Syrie lui ont aussi adressé des mots de félicitations, de même que l'Inde, la Chine et la Russie.

Israël, ennemi juré de Téhéran, a jugé que *« le peuple iranien a envoyé un message clair de demande de changement et d'opposition au régime des ayatollahs »*.

Au Sahel, une confédération à l'accent anti-occidental

Réunis à Niamey au Niger, ce samedi 6 juillet, les trois chefs d'État putschistes du Sahel ont proclamé la création d'une confédération entre leurs pays.

Cette organisation sous-régionale entend écrire un nouveau chapitre de l'histoire de l'Afrique.

Ils en sont certains, ils sont en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire de l'Afrique. À Niamey (Niger), les trois chefs putschistes du Mali, du Burkina Faso et du Niger de l'Alliance des États du Sahel (AES) ont proclamé, samedi 6 juillet, la naissance de la Confédération des États du Sahel : leurs pays sont unis, désormais, dans une même structure administrative et politique en vue d'un avenir commun en rupture avec l'ordre « impérialiste » : autrement dit, celui hérité de la France, des États-Unis et de l'Union européenne.

Dans le viseur de cette nouvelle confédération, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), jugée inféodée aux « impérialistes ».

Cette confédération, a expliqué le général Tiani, du Niger, est une *« alternative à tout regroupement régional factice en construisant une communauté souveraine des peuples, une communauté éloignée de la mainmise des puissances étrangères »*. Dans son viseur, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), jugée inféodée aux « impérialistes ». Son compère du Burkina Faso, le capitaine Traoré, s'en est aussi très clairement pris aux chefs d'État de la Cedeao : des *« esclaves de salon »* qui, enchaînés à leurs maîtres occidentaux, se succèdent à la tête des États africains. « *Nous sommes venus briser la chaîne* » qui les rattache à leurs maîtres, a-t-il affirmé, suscitant la vive approbation de ceux venus l'écouter à Niamey. Cette confédération est d'autant plus justifiée qu'à ses yeux l'Afrique continue de *« souffrir du fait des impérialistes »*. *« Ensemble, nous allons consolider les fondements de notre vraie indépendance »*, a-t-il ajouté sur le réseau social X.

Les contours généraux de cette Confédération ont été présentés par l'AES. Sur le volet économique, elle va se doter *« d'instruments financiers »* afin de *« soutenir son développement économique et social »*. Parmi ces instruments, une *« banque d'investissement »* et *« un fonds de stabilisation pour le Sahel »*, expose-t-elle sans en dire plus. La Confédération prévoit aussi la *« libre circulation des personnes et des biens »*. Elle prône une *« politique économique et sociale endogène, fondée sur les ressources propres et un partenariat respectueux de la souveraineté »*.

La présidence de la Confédération est tournante : chaque chef d'État va l'exercer à tour de rôle pendant un an. C'est le colonel Assimi Goïta, du Mali, qui la préside cette année. « *Nous honorons aujourd'hui à Niamey notre rendez-vous avec l'histoire pour faire revivre avec notre Confédération l'esprit d'unité voulu par les pères fondateurs du panafricanisme* », a-t-il précisé en prenant la tête de la Confédération, s'inscrivant, lui aussi, dans ce courant qui prône l'unification et la réappropriation de l'« Afrique par les Africains ».

Sur le plan sécuritaire, cette Confédération a deux objectifs. D'abord, *« lutter contre le terrorisme »*. Attaquée depuis des années par des groupes liés à Al-Qaida et l'État islamique, en particulier dans la

zone dite des *« trois frontières »*, la Confédération va créer une force de défense commune. Elle lui permettra d'assurer aussi sa défense contre les États ou les organisations extérieures qui la menaceraient : *« Nous mènerons une guerre sans merci à quiconque osera s'attaquer à nos États »*, a mis en garde le capitaine Traoré. Cette nouvelle structure va également se coordonner diplomatiquement, en parlant *« d'une seule voix sur la scène internationale »*.

Il n'est pas difficile de prévoir, enfin, la place que va occuper cette Confédération sur la scène internationale à l'heure où Vladimir Poutine tente de redessiner les rapports de force avec le bloc de l'Ouest. Il y a près d'un an, le maître du Kremlin recevait une partie de l'Afrique à Moscou pour célébrer ses nouvelles noces avec le continent. Son invité d'honneur était le capitaine Traoré, dont la longue et puissante poignée de main avec le maître de Moscou avait fait le tour du monde.

Laurent Larcher

Le journaliste Adama Bayala ne donne plus signe de vie au Burkina Faso

Adama Bayala a été enlevé vendredi 28 juin. Sous la chape de silence de la junte au pouvoir, il est le troisième journaliste à disparaître en l'espace de neuf jours.

L'ampleur de la répression visant les médias est sans précédent.

Dans l'après-midi du 28 juin, le journaliste et écrivain Adama Bayala quitte son bureau pour rendre visite à un ami, au cœur de Ouagadougou. En plein jour, en pleine circulation, l'homme s'évapore. *« Injoignable, introuvable »*, résume, désemparé, un membre de sa famille. Les efforts de ses amis pour sillonner la capitale burkinabée dans l'espoir de repérer sa voiture sont vains. *« Il a été enlevé »*, dit un proche qui, depuis, s'entête à lui laisser des messages de soutien et d'affection sur la boîte vocale de son téléphone déconnecté.

Père de deux enfants, Adama Bayala est un journaliste renommé aux prises de position critiques à l'égard du régime d'Ibrahim Traoré qui s'est propulsé en 2022 à la tête du pays par un coup d'État. Son émission hebdomadaire sur la chaîne privée BF1 Télévision était remarquée, et ses proches le décrivent comme un *« homme courageux et loyal, qui défend ses idées »*. Depuis quelques mois, Adama Bayala subissait des menaces et des pressions lui intimant de baisser le ton. Il s'y refusait. Deux jours avant sa disparition, des mises en garde le visant circulaient sur les réseaux sociaux.

Son cas n'est pas isolé. Deux autres journalistes ont disparu les 19 et 24 juin derniers. Le premier de cette série noire est Kalifara Séré, chroniqueur sur BF1. La veille de son enlèvement, il était auditionné par la police judiciaire, après avoir remis en question des informations du gouvernement.

Cinq jours plus tard, c'est au tour de Serge Oulon, un journaliste de la revue d'investigation *L'Événement*, salué par la profession pour ses enquêtes osées en matière de défense. Cette fois-ci, il y aura des témoins, quand une dizaine d'hommes, à l'aube, font irruption à son domicile et l'embarquent dans un minibus. Deux d'entre eux reviendront dans la journée pour saisir son ordinateur et son téléphone. *« Ils cherchaient à identifier ses sources, car il avait mis en lumière un détournement de fonds au sein de l'armée »*, estime un journaliste local.

Ils signalent alors à son épouse qu'ils sont membres de l'Agence nationale de renseignement (ANR). Complice, l'organisation régulatrice des médias (Conseil supérieur de la communication, CSC) suspend quant à elle la publication de la revue. *« Nous avons toutes les raisons de penser que les trois enlèvements ont été perpétrés par les services de renseignements »*, alerte Sadibou Marong, directeur de Reporters sans frontières (RSF) en Afrique subsaharienne. *Le silence des autorités est assourdissant et nous les exhortons à réagir. »* Depuis le putsch d'octobre 2022, c'est la première fois que des journalistes se font enlever au Burkina Faso. Les faits suscitent une question : ces opérations font-elles partie d'un coup de filet coordonné ?

Selon Human Rights Watch, le regain de violences entre groupes islamistes armés et forces du Burkina Faso a enclenché une surenchère d'exactions.

Les enlèvements surviennent dans un contexte sécuritaire qui se détériore dans la région du Sahel. Selon Human Rights Watch, le regain de violences entre groupes islamistes armés et forces du Burkina Faso a enclenché une surenchère d'exactions. Le régime burkinabé a mis en place une *« redoutable machine à réprimer »*, dévoile une enquête récente de la revue *Jeune Afrique*. Les détails sont glaçants : enlèvements arbitraires, enrôlements militaires forcés, détentions illégales, torture.

« Ces pratiques instaurent un climat de peur et d'autocensure qui met en péril la liberté de la presse », dénonce Sadibou Marong. Du Mali au Niger, la région est désormais un *« vaste trou noir de l'information »*, selon RSF. L'objectif est clair : réduire au silence la presse libre et indépendante.

D'après certaines indications, Adama Bayala et Serge Oulon seraient en détention, et en vie. Selon une source, Kalifara Séré aurait quant à lui été envoyé dans un centre d'enrôlement militaire. *« On va continuer à faire notre métier,* assure un journaliste, à Ouagadougou. *Nous n'obéissons qu'aux valeurs du journalisme. Nous n'abonnerons pas. »*

Vanessa Dougnac

Le Royaume-Uni ouvre une nouvelle page avec Keir Starmer

Les travaillistes, qui ont remporté une large victoire aux élections britanniques, jeudi 4 juillet, se sont aussitôt attelés à constituer le gouvernement et à engager un virage politique.

Le nouveau premier ministre, Keir Starmer, a déjà mis fin au projet d'expulser les migrants vers le Rwanda.

Keir Starmer n'a pas attendu. Grand vainqueur des législatives britanniques, le leader travailliste a fait son entrée au 10 Downing Street, le siège du gouvernement, dès vendredi 5 juillet, au lendemain des élections législatives, qu'il a remportées. Il s'est dit *« impatient de mettre en œuvre le changement »* et a tout de suite fait une première annonce très symbolique.

Il a indiqué mettre fin au projet du précédent gouvernement conservateur d'expulser les migrants illégaux vers le Rwanda. Ce projet *« était mort et enterré avant même de commencer. Il n'a jamais été dissuasif. Je ne suis pas prêt à continuer avec des mesures gadgets »*, a tranché Keir Starmer.

Le nouveau premier ministre a confirmé que sa « mission numéro un » est de relancer l'économie.

Le même jour, le nouveau ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, David Lammy, s'est rendu en Allemagne pour son premier déplacement à l'étranger. Même s'il ne s'agissait que d'une prise de contact avec son homologue allemande, Annalena Baerbock, ce geste est également très symbolique. Il marque la volonté de reconstruire une relation plus apaisée avec l'Union européenne, alors qu'elle s'était fortement dégradée depuis le Brexit. David Lammy a évoqué le besoin de *« réinitialiser »* les liens avec les alliés traditionnels de Londres.

Les travaillistes ont remporté une large victoire jeudi 4 juillet lors des élections législatives. Ils disposent d'une confortable majorité de 412 sièges sur 650 à la Chambre des communes. Le Labour reconquiert bon nombre de ses anciens bastions et l'emporte également en Écosse, où les indépendantistes sont en recul. Les conservateurs au pouvoir depuis quatorze ans ont de leur côté essuyé une défaite historique et se retrouvent avec un groupe réduit à 121 députés, tandis que les libéraux-démocrates ont obtenu 72 sièges et le nouveau parti anti-immigration de Nigel Farage, Reform UK, 5.

Le nouveau Parlement doit se réunir pour la première fois mardi 9 juillet, mais la transition n'attend pas au Royaume-Uni. Le roi Charles III avait chargé dès vendredi le leader des travaillistes de former un gouvernement. Le nouveau premier ministre est un ancien avocat spécialisé dans la défense des droits humains, âgé de 61 ans, qui a fait campagne sur une ligne centriste de sérieux budgétaire, tout en promettant de réinvestir dans les services publics.

À peine désigné, Keir Starmer a procédé aux premières nominations. Pour la première fois, une femme, Rachel Reeves, occupe le poste de ministre des finances, tandis que le ministère de la défense va à un vétéran du parti travailliste, John Healey, 64 ans, qui a déjà eu une expérience ministérielle à l'époque de Tony Blair.

Keir Starmer. *Claudia Greco/AFP*

Lors de sa première prise de parole comme chef du gouvernement, Keir Starmer a confirmé que sa *« mission numéro un »* serait de relancer l'économie. Il faut *« s'assurer que la croissance est partout à travers le pays pour que les gens vivent mieux »*, a-t-il indiqué. *« La politique qui s'intéresse aux intérêts personnels, c'est du passé »*, a-t-il dit, promettant un cabinet ayant le sens du *« service pour chacun »*.

Le nouveau premier ministre arrive au pouvoir dans une situation économique difficile : les salariés du service public ont multiplié les grèves ces derniers mois et espèrent une augmentation générale de salaire. Le système de santé a besoin d'investissements urgents, tout comme le système pénitentiaire. L'an dernier, le ministère de la justice a dû puiser dans les réserves d'urgence du gouvernement pour continuer à fonctionner.

Les experts chiffrent à 30 milliards de livres (35 milliards d'euros) le montant nécessaire pour les services publics. Mais le niveau d'endettement du Royaume-Uni est déjà proche des 100 %, et il est difficile de creuser davantage le déficit budgétaire sans entamer la confiance des marchés. Keir Starmer a reconnu qu'il devra prendre des *« décisions difficiles »* dans les prochaines semaines.

Pour ce qui est de la politique étrangère, il a indiqué que le Royaume-Uni restera engagé dans le soutien à l'Ukraine. Il a eu samedi plusieurs entretiens téléphoniques avec des dirigeants étrangers, dont le président français Emmanuel Macron, le président américain Joe Biden et l'ukrainien Volodymyr Zelensky. Keir Starmer effectuera ses premiers pas sur la scène internationale à Washington, le 9 juillet, pour le sommet de l'Otan. Puis le Royaume-Uni doit accueillir le 18 juillet une réunion de la Communauté politique européenne (1). Elle pourrait être l'occasion de montrer un changement de ton vis-à-vis de l'Europe, même si Keir Starmer a bien dit qu'il n'entendait pas revenir sur le Brexit.

Alain Guillemoles

(1) Une instance informelle de coopération intergouvernementale lancée en 2022, dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine.

Lire aussi p. 19.

repères

Les nouveaux membres du gouvernement britannique

Une femme aux finances. **L'économiste Rachel Reeves, 45 ans, est la première à occuper ce poste. Elle a travaillé pour la Banque d'Angleterre et est une experte reconnue.**

Une vice-première ministre chargée du logement. **Numéro deux du Labour, Angela Rayner, 44 ans, incarne l'aile gauche du Parti travailliste.**

Un chef de la diplomatie descendant d'esclaves. **Avocat de 51 ans, issu d'une famille immigrée du Guyana, descendant d'esclaves, David Lammy est connu pour son franc-parler.**

Un centriste pour la santé. **Représentant de l'aile centriste du Labour, Wes Streeting, 41 ans, sera chargé de redresser un système public de santé mis à genoux après des années d'austérité et la pandémie.**

Une dame de fer à l'intérieur. **Représentante de la génération Blair, Yvette Cooper, 55 ans, récolte le très sensible portefeuille de l'immigration.**

L'expérience à la défense. **John Healey, 64 ans, a été élu député en 1997 et a enchaîné des postes dans plusieurs ministères.**

essentiel

Russie — Six ans de prison requis contre deux artistes

Le parquet russe a requis six ans de prison contre deux artistes russes, Evguénia Berkovitch et Svetlana Petriïtchouk, poursuivies pour *« apologie du terrorisme »* pour une pièce de théâtre montée en 2020, racontant l'histoire de Russes recrutées sur Internet par des islamistes en Syrie et partant les rejoindre pour les épouser. Lors d'une audience jeudi à huis clos, la procureure Ekaterina Denissova a demandé que les deux femmes, arrêtées le 5 mai 2023, soient reconnues coupables et condamnées à *« six ans de détention »*. Le procès doit reprendre ce lundi.

Israël

Une journée de « perturbation » pour réclamer une trêve

Plusieurs manifestations ont eu lieu dimanche 7 juillet en Israël pour réclamer au gouvernement un accord de cessez-le-feu et la libération des otages, alors que la guerre entre dans son dixième mois. Cette journée de *« perturbation »* a débuté à 06 h 29, heure à laquelle l'attaque de combattants du Hamas contre Israël a commencé le 7 octobre 2023. Des manifestants ont bloqué la circulation, pour le deuxième jour, sur certains axes de Tel-Aviv. Parmi eux, beaucoup reprennent des slogans appelant à des élections. *« Ramenez-les à la maison maintenant »*, scandaient aussi des participants, en référence aux 116 otages (dont 42 morts, selon Israël) retenus à Gaza. Depuis le début de la guerre, 38 153 personnes ont été tuées dans l'enclave palestinienne, selon le ministère de la santé du Hamas.

sur la-croix.com

Guerre en Ukraine : les bombes planantes KAB, ces armes russes qui privilégient les dégâts à la précision

LA CROIX

« Législatives 2024 »

Durant ce moment historique de la politique française,
suivez les réactions,
leurs mises en perspective et nos analyses

Rendez-vous sur
la-croix.com

Samsung, dernier bastion antisyndical de Corée du Sud

Les employés de Samsung, géant de la haute technologie sud-coréen, seront en grève pour la première fois de leur histoire.

Selon les syndicats, c'est l'ultime moyen de négocier avec l'entreprise qui fait tout pour les empêcher d'exister.

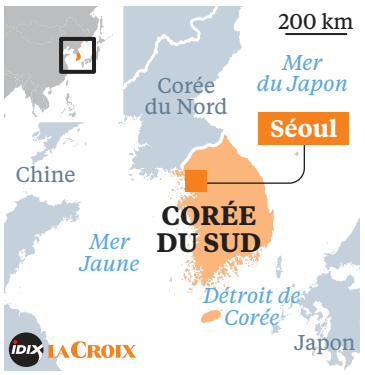

Un premier appel à la grève avait été lancé le 29 mai devant le siège de Samsung. *Yonhap/EPA/Maxppp*

Séoul (Corée du Sud)
De notre correspondant

« Les solutions pacifiques ont été épuisées, ce sera la grève générale ! » Président de NSEU, le premier syndicat de Samsung Electronics, Lee Hyeonguk n'est pas peu fier : pour la première fois de leur histoire, les employés de la plus grande entreprise du pays du Matin calme seront en grève jusqu'à mercredi.

Après un an de négociations sans résultat sur une revalorisation des salaires, le syndicat représentant 22 % des 124 800 employés du géant de la haute technologie sud-coréen s'est résolu à la grève. Douze rencontres entre les représentants du personnel et le patronat se sont succédé, mais les discussions sont restées au point mort. L'entreprise a proposé une augmentation de salaire de 5,1 % cette année en moyenne. Ce qui a été rejeté par le syndicat, qui réclame notamment des améliorations sur les congés annuels et des primes de rendement transparentes.

Un « premier avertissement » a été donné le 7 juin dans ce qui était alors une « grève fantôme ». Profitant d'un pont entre un jour férié et la fin de semaine, NSEU a appelé à poser une journée de congés payés pour faire grève. Un stratagème qui consistait en fait à dissimuler les grévistes parmi les employés prenant un week-end rallongé afin d'éviter des sanctions.

Car Samsung, premier producteur mondial de cartes mémoires et l'un des tout premiers fabricants de smartphones, est le dernier conglomérat industriel coréen assumant une politique antisyndicale.

Fondée en 1969, l'entreprise n'a pas eu de syndicat jusqu'en 2020. Lee Byung-chul, son premier PDG, avait déclaré qu'il n'autoriserait jamais les syndicats *« jusqu'à ce qu'*(il ait) *de la poussière sur les yeux »*.

> *« La direction participe aux réunions, mais elle ne parle pas, ne nous répond pas. »*

Au fil du temps, de nombreux représentants du personnel ont été licenciés de manière abusive. Une pratique qui a poussé Samsung devant les tribunaux dans les années 2010. Face à la pression, Lee Jae-yong, actuel PDG du groupe et petit-fils du fondateur, a décidé en 2019 d'en finir avec la politique antisyndicale de la société familiale.

Si le syndicat NSEU a été autorisé, les vieux réflexes de l'entreprise perdurent. *« La direction participe aux réunions, mais elle ne parle pas, ne nous répond pas, c'est comme si nous n'existions pas*, explique Lee Hyeonguk. *Nous sommes restés dix ans en arrière. »* Au-delà des revendications salariales, cette grève est un moyen de dénoncer l'invisibilisation du syndicat.

« C'est une prise de risque, c'est certain, mais tout ce qui a été fait avant n'a pas abouti. C'est la seule façon de confronter la direction », désespère le président du syndicat. La Corée du Sud, pays dont l'économie est régie par les quelques *chaebols* (conglomérats familiaux) comme Samsung, n'est pas habituée aux relations professionnelles apaisées. *« En Corée du Sud, le management est très autoritaire face aux revendications syndicales. Les conflits éclatent très rapidement et cela finit en blocages »*, commente Lee Byeong-hoon, sociologue du travail à l'université Chung-Ang de Séoul, la capitale.

Depuis quelques années, les grandes firmes du pays, comme Hyundai, ont fait l'effort de mieux intégrer les représentants syndicaux pour améliorer leur image d'entreprises modernes mondialisées, poursuit le sociologue. *« Mais Samsung est en retard et reste très autoritaire dans son fonctionnement »*, avance-t-il.

Contre la tendance actuelle visant à réduire le nombre d'heures de travail, la direction de Samsung a, elle, choisi de les augmenter. Depuis le début de l'année, la société contraint certains de ses cadres à travailler un sixième jour par semaine. D'autres équipes chargées de la conception des nouveaux téléphones ont été priées de travailler 64 heures par semaine, au-delà des 52 heures légales en Corée du Sud. Une décision rendue possible par le soutien du ministère du travail.

Pour Lee Hyeonguk, c'est une longue bataille qui s'annonce. *« La direction a proposé des augmentations différenciées selon les postes, mais ce n'est pas suffisant*, explique-t-il. *Ils ne vont pas nous acheter avec cette augmentation. Nous voulons établir une vraie discussion entre les employés et le patronat. Pas manger les miettes qu'ils donnent. »* Si la grève n'aboutit pas, il n'exclut pas de poursuivre le mouvement.

Célio Fioretti

repères

Une longue répression syndicale

Sortie exsangue de la guerre contre le régime du Nord, la Corée du Sud a été dirigée entre 1962 et 1979 par le régime militaire de Park Chung-hee, qui a mis en place une politique d'industrialisation accélérée, avec la création des *chaebols* tels Samsung, Hyundai et LG.

Le droit social était largement inexistant : des journées de travail de douze heures, pas de salaire minimum… Le seul syndicat autorisé était la Fédération des syndicats coréens (FKTU), créée à l'initiative du régime et des services secrets.

La démocratisation du pays à partir de 1987 a permis la reconnaissance de la liberté d'association, du droit de négociations collectives et de grève. Après son adhésion à l'OCDE, le pays a reconnu une seconde centrale, davantage contestataire. Mais nombre d'entreprises continuent à entraver l'adhésion de leurs salariés à un syndicat.

essentiel

Automobile — Huit nouveaux équipements obligatoires à bord des voitures européennes
Caméras de recul, radars de détection d'obstacle, freinage d'urgence autonome, alerte somnolence… huit équipements aujourd'hui optionnels ou intégrés dans les modèles haut de gamme doivent être, à partir du dimanche 7 juillet, systématiquement présents dans les modèles de véhicules neufs vendus en Europe. L'objectif de cette nouvelle réglementation européenne est de diviser par deux la mortalité sur les routes d'ici à 2030.
sur la-croix.com
Un article détaillé

Énergie
Le projet de mine de lithium dans l'Allier reconnu « d'intérêt général majeur »
Le projet d'ouverture d'une mine de lithium à Échassières (Allier), porté par le groupe Imerys, a rejoint la liste des *« projets d'intérêt national majeur »*, selon un décret publié dimanche au *Journal officiel*. Ce statut, créé par la loi industrie verte, permet aux projets d'importance pour la transition écologique ou la souveraineté nationale de bénéficier de mesures d'accélération ou de dérogation administratives. Il a été accordé à plusieurs autres projets ces derniers jours comme une usine de recyclage moléculaire de plastiques en Seine-Maritime ou une méga-usine de panneaux photovoltaïques dans le port de Marseille.

Justice — Nestlé mis en examen dans le scandale des pizzas contaminées
Nestlé France a annoncé vendredi 5 juillet sa mise en examen dans l'enquête sur les pizzas Buitoni contaminées à la bactérie E. coli et suspectées d'avoir provoqué la mort de deux enfants en 2022. Selon le groupe, les chefs de mise en examen sont *« homicide involontaire, blessures involontaires et tromperie »*. En parallèle de la procédure judiciaire, *« un accord d'indemnisation a été passé avec une soixantaine de familles et des discussions sont toujours encours avec d'autres »*, a précisé le groupe.

sur la-croix.com
— En pénurie de gaz, l'Égypte rationne son électricité

Mgr Carlo Maria Vigano excommunié pour « schisme »

Dans une décision rare, l'archevêque italien Carlo Maria Vigano a été excommunié pour *« schisme »* après avoir manifesté son rejet de l'autorité du pape François, a annoncé le Vatican vendredi 5 juillet.

L'aboutissement d'une dérive commencée en 2018.

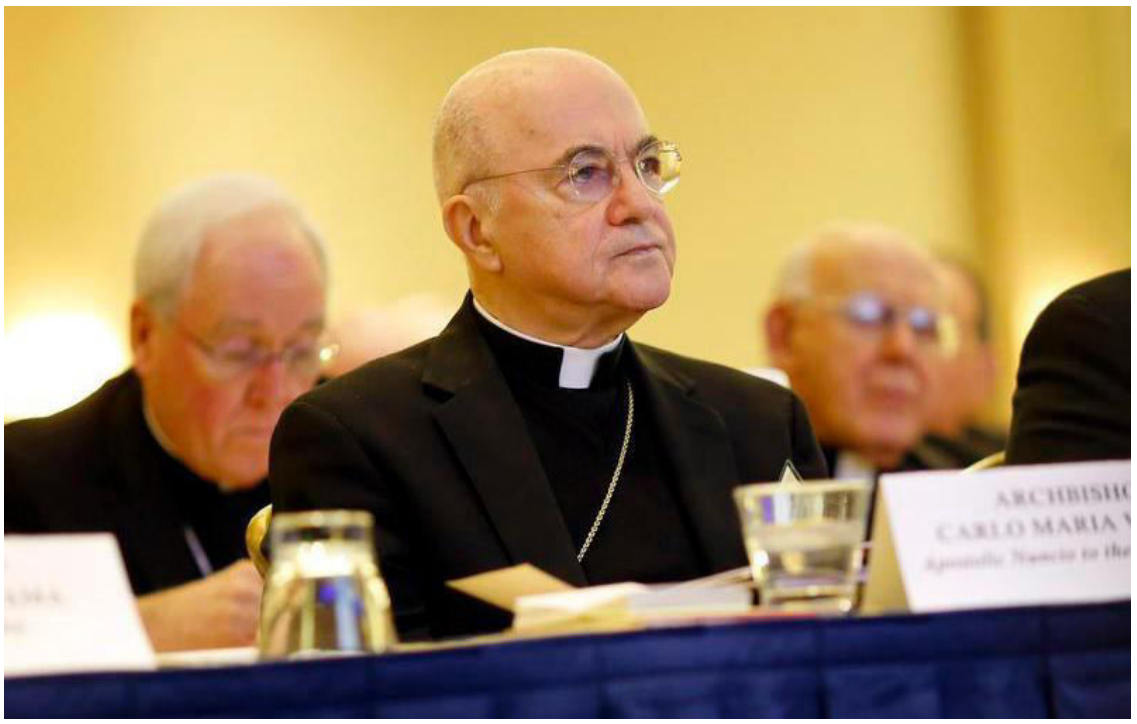

Mgr Vigano pourfend une prétendue* « secte bergoglienne » *à la tête d'un complot pour détruire l'Église catholique. *Patrick Semansky/AP*

C'est l'aboutissement d'une longue dérive. Le Vatican a annoncé vendredi 5 juillet l'excommunication de Mgr Carlo Maria Vigano, condamné pour *« schisme »* après avoir rejeté l'autorité du pape François. Une telle sanction – qui n'est pas une exclusion de l'Église mais revient à une privation du droit de recevoir ou de donner les sacrements – est exceptionnelle, surtout pour un évêque.

Cet archevêque ultraconservateur de 83 ans, qui avait été convoqué le 20 juin devant la justice du Saint-Siège, a finalement été exclu de l'Église catholique en raison de *« son refus de reconnaître et de se soumettre au souverain pontife »*, a indiqué le dicastère pour la doctrine de la foi dans un communiqué, disant s'appuyer les déclarations publiques de l'archevêque manifestant *« son refus de communion avec les membres de l'Église qui lui sont soumis et de reconnaître la légitimité et de l'autorité magistrale du Concile œcuménique Vatican II »*. Apprenant, en juin, les accusations portées par le Saint-Siège contre lui, l'archevêque avait choisi de maintenir sa ligne : *« Je répudie, rejette et condamne les scandales, les erreurs et les hérésies de Jorge Mario Bergoglio, qui a une gestion du pouvoir absolument tyrannique »*, avait-il déclaré.

Mgr Vigano avait publié une cinglante liste d'accusations sur la gestion par François des violences sexuelles dans l'Église.

De fait, le concile Vatican II (1962-1965), considéré comme une adaptation majeure de l'Église au monde moderne, représente, selon l'archevêque italien, *« le cancer idéologique, théologique, moral et liturgique dont l'Église synodale bergoglienne est la nécessaire métastase »*. L'excommunication de Mgr Vigano – décision rare sur un dossier très médiatisé – pourrait connaître un fort retentissement dans les milieux ultraconservateurs, notamment aux États-Unis où l'opposition au pontificat du pape argentin est forte.

Comme ancien secrétaire général du gouvernorat du Vatican (2009-2011), l'archevêque avait commencé à faire entendre sa voix en dénonçant la corruption en vigueur dans l'administration romaine. Puis Mgr Vigano fut nommé nonce apostolique (ambassadeur du Saint-Siège) à Washington de 2011 à 2016 avant de prendre sa retraite. Peu à peu, il s'est mué en accusateur chronique du pape l'accusant même d'avoir *« usurpé »* le siège de Saint-Pierre et pourfendant sur les réseaux sociaux une prétendue *« secte bergoglienne »* à la tête d'un complot pour détruire l'Église catholique.

Comment en est-on arrivé là ? *« Tout a basculé en 2018, quand il a appelé à la démission du pape »*, rappelait un membre de la Curie récemment interrogé par *La Croix*. À l'époque, Mgr Vigano avait publié une cinglante liste d'accusations sur la gestion par François des violences sexuelles dans l'Église. Il l'accusait notamment d'avoir longtemps protégé l'ex-cardinal américain Théodore McCarrick, renvoyé de l'état clérical en 2019 après avoir été reconnu coupable de multiples viols et agressions sexuelles sur des mineurs et jeunes adultes.

Parmi les facteurs extérieurs pouvant expliquer une telle dérive, il semble que Mgr Vigano *« se soit laissé prendre par certains réseaux anti-François américains »*, ajoute la source déjà citée, jusqu'à devenir la figure de proue des conservateurs les plus radicaux. La pandémie de Covid-19 a aussi joué un rôle d'amplificateur, jusqu'au point de rupture. *« Avec le Covid, il a plongé dans les théories complotistes. Aujourd'hui, plus grand monde, ici, n'a de contact avec lui. Son comportement est un mystère »*, relevait la même source.

Ces dernières années, le prélat s'est rangé du côté du sédévacantisme (qui considère que le pape régnant est illégitime et donc que le siège de Pierre, *sedes* en latin, est vacant) et n'a pas hésité à qualifier le concile Vatican II de *« plan diabolique »*. Il s'est notamment rapproché de Richard Williamson, évêque exclu de la Fraternité Saint-Pie-X pour des prises de position négationnistes, par qui il a été reconsacré évêque « sous conditions », contestant ainsi implicitement la validité du sacrement de l'ordre dans l'Église. Un point de non-retour qui a logiquement abouti à la situation actuelle.

Tombé en disgrâce, Carlo Maria Vigano a créé en juillet 2023 l'association *Exsurge Domine* (du nom de la bulle du pape Léon X publiée en 1520 « contre les erreurs de Martin Luther et de ses disciples »). Venant au secours de communautés schismatiques qu'il juge persécutées par l'Église, il a récemment procédé à plusieurs ordinations clandestines et annoncé vouloir créer un séminaire à Viterbe, en Italie, comme l'avait fait Mgr Lefebvre en son temps à Écône en Suisse.

Gonzague de Pontac *(avec AFP)*

repères

Quels autres évêques ont été ainsi sanctionnés dans l'Église ?

Avant Mgr Vigano, le dernier cas d'évêque excommunié remonte à près de vingt ans. Cette condamnation n'est pas définitive, la personne excommuniée ayant toujours la possibilité de revenir dans la communion de l'Église.

En 2006, le Saint-Siège avait excommunié Mgr Emmanuel Milingo, l'ancien archevêque de Lusaka (Zambie), pour l'ordination épiscopale illicite de quatre prêtres mariés à Washington D.C. (États-Unis).

L'autre excommunication d'évêque qui a marqué l'histoire contemporaine fut celle, en 1988, de Mgr Marcel Lefebvre, fondateur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, pour avoir ordonné quatre évêques sans l'accord de Rome. Mgr Antonio de Castro Mayer, évêque brésilien ayant participé à la célébration liturgique, avait reçu la même sanction.

essentiel

Art

Accusée d'être « scandaleuse », une exposition a été retirée d'une église du diocèse de Rouen

L'exposition d'un artiste normand a été retirée, début juillet, de l'église Notre-Dame d'Épinay dans la commune de Saint-Aubin-Épinay (Seine-Maritime). Imaginée par l'artiste underground Jérémy Lebouteiller, elle exposait des toiles et des montages 3D, notamment conçus à partir d'os d'animaux. Le diocèse a exigé leur retrait, estimant qu'ils mettaient en scène *« la mort dans le lieu qui, pour les chrétiens, célèbre le Dieu vivant, Jésus-Christ »*.

Vatican

Le pape François fustige les tentations populistes

En déplacement à Trieste, dans le nord de l'Italie, le pape s'est inquiété, dimanche 7 juillet, de l'état de la démocratie *« en crise »*. Face à cette situation, a plaidé François, les *« tentations idéologiques et populistes »* ne sont pas une solution. *« Les idéologies sont séduisantes. On peut les comparer au joueur de flûte de Hamelin. Elles séduisent mais vous amènent à vous renier »*, a jugé le pape. Une référence à une légende allemande du XIVe siècle, dans laquelle un joueur de flûte promet de débarrasser les rats envahissant une ville. Mais au son de l'instrument, ce sont les enfants du village qui le suivent, et se perdent à tout jamais.

Tibet

Le dalaï-lama, soigné aux États-Unis, rassure sur sa santé

Le dalaï-lama a assuré, samedi 6 juillet, qu'il récupérait bien de son opération du genou à New York, dans un message publié à l'occasion de son 89e anniversaire. Connu internationalement pour son inlassable campagne en faveur d'une plus grande autonomie du Tibet, il était arrivé fin juin aux États-Unis pour y être soigné. Le dalaï-lama est, depuis le milieu du XXe siècle, une figure politique et spirituelle pour les Tibétains, bien qu'il ait quitté ses fonctions de chef politique en 2011.

sur la-croix.com

Voyage du pape : le Vatican détaille le programme de François en Asie et en Océanie

Au château de Versailles, le grand bal des chevaux

À l'occasion des épreuves hippiques des JO, une foisonnante exposition explore quatre siècles d'art équestre de la Renaissance à l'aube du XXe siècle.

Rezonville, 16 août 1870, la charge des cuirassiers, *d'Aimé Morot (1850-1913). Paris, musée d'Orsay.* *Adrien Didierjean/RMN*

« Cheval en majesté – Au cœur d'une civilisation »
Au château de Versailles (1)

Juché sur une blanche jument andalouse, à la crinière longue comme une traîne de mariée, le prince Léopold de Médicis, 7 ans à peine, trône dans la galerie des Glaces. Ce tableau venu d'un château de Tchéquie, peint en 1625 par Justus Sustermans, fait partie des vraies découvertes de l'exposition « Cheval en majesté » à Versailles. Monté à l'occasion des épreuves hippiques des JO prévues dans le parc, *« ce projet était un vieux rêve »,* confie le directeur du musée national, Laurent Salomé, qui a déployé ce grand sujet à travers tout le château, tout en assumant, avec la conservatrice Hélène Delalex, quelques impasses.

Exit ainsi la chasse, en partie traitée dans une exposition précédente sur « Les animaux du roi ». Exit les bêtes de somme, qui aurait entraîné des développements trop vastes. Allant de la Renaissance à l'aube du XXe siècle, le parcours riche de 300 œuvres se concentre sur le cheval dans la vie de cour, la guerre, la science et l'art.

Dans la galerie Pierre, métamorphosée en écurie par la scénographe Loretta Gaïtis, cinq des portraits monumentaux de chevaux, commandés par Charles XI de Suède à David Klöcker Ehrenstrahl, accueillent le public. Le souverain était fou de ses montures. Et il n'était pas le seul en Europe. Voici les portraits équins du Commode, du Charmant, du Pompeux, peints par Houasse pour Louis XIV. Voici Napoléon piaffant au mont Saint-Bernard (par David), puis cet étonnant tableau venu d'Allemagne montrant son neveu, Napoléon III, à Sedan, aussi défait que son cheval. La reine Victoria pose en amazone sur Flora, toutes deux endeuillées en robe noire.

Certains peintres déploient des charges furieuses sur des formats panoramiques préfigurant le cinéma.

Sous Louis XIV, les écuries royales et leurs dépendances abritaient 700 chevaux. Sous Louis XVI, leur nombre s'envola à plus de 2 000. Présentant de grands écuyers, dont la fascinante comtesse de Brionne, le parcours retrace le perfectionnement de l'art équestre à la Cour qui, après la Révolution, se réfugiera… dans les cirques.

Les salles suivantes sur la guerre offrent des tableaux hallucinés, où l'énergie et la vitesse des montures semblent décupler le talent des peintres. Certains s'inspirent des corps-à-corps centauresques imaginés par Léonard de Vinci dans sa *Bataille d'Anghiari*. D'autres déploient des charges furieuses sur des formats panoramiques préfigurant le cinéma. D'autres encore, comme Charles Le Brun dans ses croquis, s'attardent sur d'émouvantes dépouilles, bêtes et hommes souvent mêlés dans un même sacrifice.

Place aux fêtes équestres pour consoler les visiteurs ! Évoqués à travers les peintures extravagantes commandées par Richelieu à Claude Déruet, ces carrousels et joutes nous ont légué d'extravagants accessoires : selle d'apparat brodée d'or et d'argent avec une tête de lion aux yeux et langue mobile, joailleries pour chevaux, traîneau chimérique de Louis XIV, sans oublier cette illustration où un cavalier défile avec une cage à oiseaux sur la tête ! À Versailles, la débauche de luxe fut telle que Louis XV renonça à ces dispendieuses parades.

Avec elles disparurent aussi les dernières armures de cérémonies royales, déjà obsolètes sur le champ de bataille en raison des progrès des armes à feu. Dans le circuit des Grands Appartements, trois chevaliers et leurs destriers, bardés de métal et d'or, puis une série de chanfreins royaux, semblables à des masques de science-fiction, témoignent de la virtuosité de forgerons-orfèvres italiens, germaniques ou français.

Une amusante section dévoile, à travers planches anatomiques et traités, la science balbutiante des hippiatres, pionniers de la médecine vétérinaire. Un siècle avant eux, Andrea del Verrocchio et Léonard de Vinci étudiaient déjà les proportions du cheval, nous rappellent deux précieux dessins.

Suit une longue galerie de portraits d'équidés signés Rubens, Paulus Potter ou Géricault jusqu'aux dernières chevauchées fantastiques d'Evariste-Vital Luminais ou Ulpiano Checa à l'aube du XXe siècle. En 1930, Léon Fauret dépeint une cocasse *Livraison à cheval des premières voitures au Salon de l'automobile,* sonnant le glas de millénaires de compagnonnage entre l'homme et son noble ami.

Sabine Gignoux

(1) Jusqu'au 3 novembre.
Rens. : chateauversailles.fr

Chambre de soie, *d'Eva Jospin.* *Camille Lemonnier*

repères

À l'Orangerie du château, la « Chambre de soie » d'Eva Jospin

Créée en 2021 pour un défilé Dior, la *Chambre de soie* d'Eva Jospin est déployée jusqu'au 29 septembre, sous les voûtes de l'Orangerie à Versailles.

Cette broderie chatoyante de 107 mètres de long et 3,50 mètres de haut a été réalisée par les ateliers Chanakya à Bombay (Inde), avec une myriade de points différents et 400 nuances de couleur, d'après les dessins à l'encre de l'artiste.

Eva Jospin, qui sculpte aussi le carton, s'est inspirée, pour cette œuvre, de la salle des Broderies du palais Colonna à Rome et des grands panoramas du XIXe siècle. Mêlant folies architecturales, cascades, rochers, jardins et bosquets (dont ceux de Versailles dans le dernier lé), sa « Chambre » évoque un monde raffiné disparu dans le foisonnement du végétal, le flux de l'eau, du vent et des lianes.

Et pourtant l'amour demeure

Dans sa dernière création, Mohamed El Khatib met en scène sept personnes âgées de plus de 75 ans, qui confient leur vie intime et leur quête, intacte, d'amour et de tendresse. Magistral.

La Vie secrète des vieux (1)
de Mohamed El Khatib
Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon

Dans cette pièce de Mohamed El Khatib, l'authenticité du texte nous transporte dans une vie dont nous ignorons tout. *Christophe Raynaud de Lage*

Avignon (Vaucluse)
De notre envoyée spéciale

C'est une rencontre inattendue qui restera gravée dans bien des mémoires. Dans la pénombre de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, les comédiens réunis dans *La Vie secrète des vieux* ne quittent plus des yeux ce public, debout, qui veut les retenir encore un peu. Ils sont sept alignés sur scène, dont six âgés de plus de 75 ans, et ils laissent filer leur émotion, libre comme la conversation qu'ils ont tissée durant plus d'une heure.

Avec sa nouvelle création, nourrie d'une centaine d'entretiens réalisés dans des Ehpad, Mohamed El Khatib, as du théâtre documentaire, frappe fort – on lui doit notamment *Stadium* mettant en scène 53 supporteurs du Racing Club de Lens. Rendre visibles des « vieux » s'apparentait déjà à une audace, dans une société encline à faire disparaître leurs visages. Mais ceux-là, en plus, parlent d'amour. De leur désir et de leur sexualité. Sans fard. *« Sans tambour »*, dit Jacqueline Juin, 92 ans, la doyenne du groupe.

Les mots sonnent cru et les récits, clinique. Mohamed El Khatib, qui s'est interrogé sur l'impudeur de sa position de témoin, évite pourtant l'écueil du voyeurisme grâce à ses interventions, tendrement moqueuses, lancées depuis un coin de la scène. Grâce aussi aux tirades du répertoire classique qu'échangent avec délice les comédiens, soudain Bérénice, Perdican ou Roméo. Grâce enfin à l'authenticité du texte qui nous transporte dans une vie dont nous ignorons tout, bouleversés de la trouver si pleine et confiante.

Sur le parquet ciré d'une salle de danse, c'est Jacqueline qui la première s'élance, tailleur bleu et foulard chamarré, dans son fauteuil roulant. *« Je peux vous confier également, sans trémolo ni tralala, que ce qui me manque aussi, c'est de ne plus embrasser quelqu'un sur la bouche. Et, surtout, de ne plus sentir qu'on manque à quelqu'un, que quelqu'un tient à nous, qu'on existe aux yeux de quelqu'un. Et je pense que ça sera comme ça jusqu'à la fin de mes jours. »* D'autres après elle raconteront la chance de l'amour retrouvé, ou parfois découvert, au soir de la vie – *« Il n'a pas de beaux yeux mais ils pétillent »*, sourit Martine Devries, 76 ans. Sans rien masquer de la défaillance de l'esprit et du corps – *« Je suis devenu un grand frigo »*, lâche Jean-Pierre Dupuy, 85 ans. Sans effacer la perte et le deuil…

D'autres raconteront la chance de l'amour retrouvé, ou parfois découvert, au soir de la vie – « Il n'a pas de beaux yeux mais ils pétillent ».

Leurs émois et leurs élans, c'est aussi une jeune femme qui les révèle. Yasmine Hadj Ali, aide-soignante, qui accompagne Jacqueline sur scène et bien d'autres aînés en Ehpad. Discrète avant d'enflammer la salle dans un finale époustouflant, elle décrit avec une ironie mordante le sort de nos « vieux ». Et plus que tout, leur appétit de vivre.

Béatrice Bouniol

(1) Jusqu'au 19 juillet.

Un été japonais à Aix-en-Provence

Entre les expositions de Chiharu Shiota, « Bonnard et le Japon » ou encore les représentations de *Madame Butterfly*, la cité aixoise se pare des couleurs nippones.

Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
De notre envoyée spéciale

Comment ces oiseaux blancs se sont-ils retrouvés prisonniers d'une magnifique pluie de fils rouges ? En s'approchant de *Collecting Feelings*, monumentale installation créée par Chiharu Shiota pour la chapelle de la Visitation, au centre d'Aix, l'œil corrige son erreur. Cette cage écarlate retient non des oiseaux mais des dessins d'enfants et des lettres répondant à la question : *« De quoi êtes-vous reconnaissant ? »* En ces temps troublés, il est réconfortant de voir qu'ils sont nombreux à avoir pris la plume…

L'artiste japonaise, née en 1972, déploie également ses œuvres, anciennes ou inédites, au Musées des tapisseries – un fascinant tunnel-cocon – et au Pavillon Vendôme, formant ainsi le triptyque « Beyond Consciousness » (« Au-delà de la conscience »). Elle qui affirme que *« tous les êtres humains sont reliés »*, à l'image des fils de laine qu'elle entremêle, a sans doute été heureuse que l'hôtel de Caumont consacre son exposition estivale à Pierre « Bonnard et le Japon ».

Cimaises colorées, accrochage élégamment balancé entre estampes de l'ukiyo-e ou « image du monde flottant », et toiles du peintre français : le parcours est débordant de vie. La sélection permet d'admirer maints dessins et tableaux issus de collections particulières et des petits formats délectables, telle cette *Parade* (vers 1892) ruisselante de lumière. Ou ces *Patineurs* esquissés d'un trait vif et cinétique. Les affinités de Bonnard, le nabi japonard avec l'art oriental se déploient en lignes sinueuses, en détails tendres ou ironiques, en hommages à la nature et aux saisons, en cadrages inattendus. Femmes à demi penchées, enfants adorablement maladroits et animaux facétieux peuplent des paysages brossés d'une main mélodieuse.

On aurait aimé éprouver pareille exaltation en découvrant la nouvelle production de *Madame Butterfly* (1), dont Puccini situe l'intrigue à Nagasaki vers 1900, quand la flotte américaine s'imaginait en terrain conquis… Hélas, malgré la direction musicale raffinée de Daniele Rustioni et l'engagement corps et âme de la très émouvante Ermonela Jaho dans le rôle-titre, la soirée sombre dans la routine et l'ennui. Un comble pour ce bouleversant requiem des illusions perdues !

Emmanuelle Giuliani

(1) Jusqu'au 22 juillet.
Sur Arte le 13 juillet à 22 h 25.

sur la-croix.com
Entretien avec Daniele Rustioni : *« Madame Butterfly, un opéra entre lyrisme et conversation en musique »*

essentiel

Musique
Chrysoline Dupont dirigera l'Opéra du Rhin
Chrysoline Dupont, 45 ans, succédera à Alain Perroux à la tête de l'Opéra national du Rhin en juillet 2026, a-t-on appris à l'issue d'une sélection menée conjointement par les villes de Strasbourg, Colmar, Mulhouse, le ministère de la culture et la région Grand Est. Directrice artistique de l'Opéra Comique, elle a dirigé auparavant la programmation de l'Orchestre de chambre de Paris, s'engageant pour la parité en créant des académies pour les jeunes compositrices.

Littérature
Nouvelle procédure du syndicat des éditeurs contre Z-Library
Le Syndicat national de l'édition (SNE), qui regroupe 725 maisons d'éditions françaises, a lancé une nouvelle procédure judiciaire contre Z-Library, un site internet de piratage de livres électroniques. Lancée par des Russes en 2009, cette bibliothèque gratuite permet de télécharger illégalement, dans une multitude de langues, des millions de livres protégés par le droit d'auteur. Elle fait l'objet de procès dans de nombreux pays. En août 2022, le SNE avait déjà obtenu en justice le blocage de 209 noms de domaine donnant accès à ce site pirate, mais une centaine de nouveaux noms sont apparus depuis.

Musée **Nouvelle grève au Centre Pompidou**
Le Centre Pompidou a fermé le 6 juillet en raison du débrayage de salariés réclamant une prime pour les JO. Selon le syndicat FO, qui a déposé un préavis de grève jusqu'au 8 septembre, le passage de la flamme sur la piazza et la fermeture d'autres musées risquent d'entraîner *« une surcharge de travail »* pour les agents. *« Le Centre Pompidou n'étant pas site olympique et n'ayant pas été contraint d'annuler des congés pour ses agents, le dispositif (nota : de primes) prévu par la fonction publique ne s'applique pas »*, répond la direction.

sur la-croix.com
Au Festival d'Avignon, des « Lieux communs », par-delà nos certitudes
Au Festival d'Aix, « Samson » ou les aventuriers de l'opéra perdu

le choix de La Croix

Intuition, malice et mystère

Eliza Scarlet (Kate Phillips) et l'inspecteur Wellington (Stuart Martin).
AETN/Sergej Radovic

Miss Scarlet, détective privée
Six épisodes sur Polar + à partir du 8 juillet

Elle a beau conserver son flegme de jeune Anglaise bien élevée, Eliza Scarlet ne peut masquer son agacement face aux préjugés sexistes. Comment, alors que commence la troisième saison de ses sympathiques enquêtes, peut-on encore s'étonner de voir une femme exercer le métier de détective ? Elle y fait pourtant preuve de talent, d'opiniâtreté et de courage, qualités qui ne sont pas toujours réunies chez ses collègues masculins. Fréquentant les salons chic comme les bas quartiers rongés par la misère, Eliza répond aux sollicitations de ses clients quand elle ne prend pas elle-même les devants, en quête d'affaires rémunératrices. Car son agence ne roule pas sur l'or. Qu'à cela ne tienne : toujours pimpante et bien coiffée, notre habile limière, campée par la charmante Kate Phillips, trace sa route et compte sur l'appui de son ami d'enfance, le ténébreux inspecteur Wellington de Scotland Yard.

Comme dans les bonnes comédies romantiques, leurs coups de griffes réciproques expriment mieux que les mots un attachement profond. Ce qu'ils n'avoueront jamais nourrit un respect mutuel et une complicité étroite quand il s'agit de traquer les criminels. Et si Wellington tente d'endiguer les initiatives risquées de la jeune femme, il doit bien admettre qu'elles font progresser ses propres investigations. Les méchants se recrutent, eux, dans la mafia, ou tout simplement parmi les citoyens ordinaires qui empruntent un jour la mauvaise voie pour sortir de leur médiocre condition.

La série, dont cette nouvelle saison ajuste son tempo après un premier épisode un peu languissant, déploie une jolie galerie de personnages secondaires. La maternelle et piquante Ivy, gouvernante d'Eliza ; le dangereux et charismatique Moïse, exilé de sa lointaine Jamaïque ; Nash, le fondateur d'une puissante agence de détectives qui aimerait recruter sa consœur… Sereine et gracieuse, Miss Scarlet fait marcher ce petit monde à la baguette.
Emmanuelle Giuliani

TF 1

6.00 TFou; **6.55** Bonjour ! La Matinale TF1; **9.35** Téléshopping; **10.30** Amour, gloire et beauté; **11.00** Les Feux de l'amour; **11.50** Les douze coups de midi; **13.00** Journal; **13.50** Plus belle la vie, encore plus belle. ⓾; **14.25** Joséphine, ange gardien; **17.45** Les plus belles vacances; **18.35** Ici tout commence; **19.10** Demain nous appartient; **20.00** Journal; **20.50** Petits plats en équilibre.

21.10 Camping Paradis. Série humoristique. «Une régate au paradis» (1 et 2/2). Avec Laurent Ournac, Thierry Heckendorn. Tom et son équipe organisent un stage et une régate de voile animés par Julien, un skipper renommé; **23.00 Camping Paradis.** Série humoristique (Saison 13, 4/5). «Olympiades au Paradis» (1 et 2/2). Avec Laurent Ournac, Thierry Heckendorn. L'effervescence règne au sein de l'équipe du camping qui prépare les Olympiades.

France 2

6.30 Télématin; **9.30** La maison des Maternelles; **10.00** La maison des Maternelles à votre service; **10.50** Chacun son tour; **11.55** Tout le monde veut prendre sa place; **13.00** Journal 13h00; **13.50** Ça commence aujourd'hui; **15.15** Affaire conclue…; **17.55** Tout le monde a son mot à dire; **18.30** N'oubliez pas les paroles; **19.40** Journal Météo climat; **20.00** Journal; **20.45** Un si grand soleil.

21.10 L'art du crime. Série policière (Saison 5, 2/2) : «Le code Delacroix». Avec Nicolas Gob, Éléonore Bernheim. Au Louvre, un homme a été assassiné devant le fameux tableau «La Liberté guidant le peuple», d'Eugène Delacroix. Un adolescent est le seul témoin du drame; **22.40 L'art du crime.** Série policière (Saison 3, 2 et 1/2) «La malédiction d'Osiris». Avec Nicolas Gob, Éléonore Bernheim, Azize Kabouche; «Un fantôme à l'opéra».

France 3

6.00 Okoo; **10.10** Tom et Jerry à New York; **10.30** Moi à ton âge; **10.55** Il était une fois… ces drôles d'objets; **11.10** La cuisine des mousquetaires; **11.50** Outremer.l'info; **12.00** ICI 12/13; **13.00** Météo à la carte; **14.30** Le Renard; **16.50** Duels en familles; **17.30** Slam; **18.15** Questions pour un champion; **19.00** ICI 19/20; **20.00** Tout le sport; **20.15** Journal Météo climat; **20.40** Aux Jeux, citoyens !

21.10 L'école buissonnière. Comédie dramatique (2017), de Nicolas Vanier, avec François Cluzet, Eric Elmosnino (2h00). En 1930, un orphelin devient l'ami d'un braconnier. Ensemble, ils tentent de sauver un cerf d'une chasse à courre; **23.00 L'homme de la cave.** Drame (2021), de Philippe Le Guay, avec François Cluzet (1h50). Un couple, qui a vendu sa cave à un négationniste, va tout tenter pour s'en débarrasser quand celui-ci s'attaque à leur fille.

Arte

10.55 Itinéraires sauvages; **11.40** Merveilles de la nature; **12.25** Enquêtes archéologiques; **13.00** Gaélique pour débutants : Une année d'études sur les îles d'Aran; **13.35** La forêt d'émeraude. Film d'aventures (1985), de John Boorman; **15.25** Le rapace. Film d'aventures (1968), de José Giovanni; **17.35** Invitation au voyage; **19.10** ARTE Journal : Spécial élections législatives; **20.05** 28 minutes.

20.55 The French Connection. ⓬ Film policier (1971), de William Friedkin, avec Gene Hackman (1h40). Au péril de leur vie, deux policiers américains enquêtent sur la filière française d'approvisionnement de drogue aux Etats-Unis; **22.40 L'Exorciste.** ⓰ Film d'horreur (1973), de William Friedkin, avec Ellen Burstyn, Max von Sydow (1h55). VM. Sa fillette devenant la proie d'un démon, une mère fait appel à un exorciste.

France 5

7.00 Le Petit Prince et ses amis; **7.50** Bluey; **8.20** Masha et Michka; **8.40** Pompon Ours; **9.10** Peppa Pig; **9.10** Bing; **9.40** C dans l'air; **10.55** Vivre loin du monde; **12.00** Echappées belles; **13.40** Les docs du Mag de la santé; **14.45** Les 100 lieux qu'il faut voir; **15.40** Drôles de villes pour une rencontre; **16.40** Roumanie, le charme des Balkans; **17.40** C dans l'air; **18.55** C à vous; **20.05** Les avions du bout du monde.

21.00 Nus et culottés. Documentaire. «Objectif : Mystère». Nans et Mouts partent nus et sans argent depuis le village de Guillaume, dans l'arrière-pays niçois, avec le rêve d'aller déposer un trésor dans la Méditerranée. Pour cela, les deux voyageurs vont devoir cheminer jusqu'à la mer, trouver un trésor et apprendre la plongée en apnée; **22.35 C dans l'air.** Magazine. Caroline Roux décrypte en direct l'actualité en compagnie de quatre experts.

M6

5.30 Incroyables transformations; **8.35** M6 Boutique; **9.45** Ça peut vous arriver; **11.35** Ça peut vous arriver chez vous; **12.45** Le 12.45; **13.15** Le 1245 : le mag; **13.40** Scènes de ménages. Série humoristique. Avec Valérie Karsenti; **13.55** Un jour, un doc; **18.30** Le juste prix; **19.45** Le 19.45; **20.30** En famille. Série humoristique. Avec Yves Pignot, Marie Vincent, Jeanne Savary, Charlie Bruneau.

21.10 Show Me Your Voice. Jeu. Présenté par Élodie Gossuin et Issa Doumbia. Dans une émission alliant jeu et spectacle, un binôme de joueurs anonymes doit démasquer les mauvais des bons interprètes parmi neuf candidats; **23.10 Show Me Your Voice.** Jeu. Présenté par Issa Doumbia. Aidés par une bande de célébrités, ainsi que d'un chanteur invité, les joueurs mènent l'enquête pour déterminer qui est vraiment un artiste.

Et aussi…

Canal+ CRYPTÉ : 21.05 Spinners. Série d'action. ⓬ Avec Cantona James. **France 4 21.00** Les Francofolies de La Rochelle. Concert. Kungs. **LCP 20.30** OK, Joe ! Ou les mémoires du soldat Guilloux. Film documentaire. **NRJ 12 21.10** Fan des années 80. Divertissement. Année 1980. **RTL 9 20.55** The Unborn. ⓬ Film d'horreur (2009), de David S. Goyer, avec Odette Annable (1h30). **C8 21.15** La disparition. ⓾ Téléfilm de suspense français (2012), de Jean-Xavier de Lestrade, avec Géraldine Pailhas (1h40).

KTO

19.00 La Foi prise au Mot; **19.55** SIC; **20.05** Vêpres; **20.35 Saint Yves, patron de la Bretagne.** Documentaire; **21.30** Dominicains TV; **21.45** La vie des diocèses; **22.10** SIC; **22.20** Au risque de l'Histoire; **23.15** Terra Santa News; **23.40** Un cœur qui écoute; **0.10** Chapelet à Lourdes.

bourse

Séance du vendredi 5 juillet. Cours en clôture.

CAC 40 — 7 675,62 pts

Séance -0,26% Sur un an +4,99%

Indices

Paris	Dernier	% Var
SBF120	5 805,48	-0,24
SBF250	5 680,75	-0,24
Places étrangères		
Dow Jones (New York)	39 322,89	+0,04
Nasdaq (New York)	20 362,86	+0,87
Nikkei (Tokyo)	40 912,37	-0,00
EuroStoxx 50	4 974,39	-0,26
FT 100(Londres)	8 203,93	-0,45

Monnaies

Change		
Etats Unis EUR/USD	1,0824	+0,22
Gde-Bret.EUR/GBP	0,8461	-0,06
Suisse EUR/CHF	0,9730	+0,13
Japon EUR/JPY	174,0600	+0,13

Matières premières

Or		Piece Suisse 20F	419,90
Lingot 1 KG Env.	70 670,00	Piece Latine 20F	425,00
Piece 10 Dol USA	417,90	Souverain	536,20
Piece 10 Florins	431,00	**Pétrole**	
Piece 20 Dolars	2 600,00	Le baril à Londres	87,78 $
Piece 20F	419,70	Le baril à NY	84,40 $

SBF 120

	Dernier	% Var	% 31/12
Accor	38,65	-2,32	+11,71
Adp	119,4	+0,93	+1,88
Air France -klm	8,358	+0,99	-38,51
Air Liquide	163,46	-1,17	-7,19
Airbus	136,28	+0,13	-2,50
Alstom	16,33	-1,98	+34,07
Alten	108,2	+0,84	-19,61
Amundi	64,3	-0,16	+4,38
Aperam	25,76	-	-21,65
Arcelormittal Sa	21,49	-0,78	-16,30
Argan	75,9	+1,34	-10,92
Arkema	84,3	-1,46	-18,16
Atos	0,728	-4,89	-89,68
Axa	31,96	-0,37	+8,38
Ayvens	5,94	+2,24	-7,84
Beneteau	10,38	+0,58	-16,83
Bic	57,3	-	-8,83
Biomerieux	93,95	+0,37	-6,61
Bnp Paribas Act.a	63,66	-0,41	+1,71
Bollore	5,76	+1,86	+1,86
Bouygues	31,51	+0,35	-7,65
Bureau Veritas	26,28	+0,23	+14,91
Capgemini	191,15	-0,18	+1,27
Carmila	16,54	-0,96	+6,16
Carrefour	14,17	+1,25	-14,46
Coface	13,69	-1,65	+15,63
Covivio	46,34	-	-4,81
Credit Agricole	13,625	+0,48	+6,01
Danone	58,56	-0,51	-0,20
Dassault Aviation	170,5	-1,50	-4,85
Dassault Systemes	35,78	+1,42	-19,11
Derichebourg	4,59	+0,44	-9,65
Edenred	41,05	+0,07	-24,18
Eiffage	91,44	-0,13	-5,75
Elior Group	2,93	+3,46	-0,07
Elis	20,68	-1,05	+9,48
Engie	14,29	+1,35	-10,23
Eramet	106,6	+1,43	+49,09
Essilorluxottica	202,3	-0,74	+11,40
Esso	171,8	-0,92	+213,22
Eurazeo	76,45	-	+6,40
Euroapi	2,64	-4,42	-53,93
Eurofins Scient.	47,93	+4,38	-18,74
Euronext	89,7	-0,88	+14,05
Eutelsat Communic.	3,976	-0,40	-6,45
Fdj	32,84	+0,74	-
Forvia	11,35	+0,44	-44,42
Gecina	89,9	+1,01	-18,35
Getlink Se	16,085	+1,45	-2,90
Gtt	129,9	-1,29	+8,34
Hermes Intl	2116	-0,28	+10,28
Icade	21,84	+0,65	-38,55
Id Logistics Group	391	-1,64	+27,78
Imerys	34,84	+0,35	+22,33
Interparfums	39,05	+1,03	-22,52
Ipsen	111,2	-2,71	+3,06
Ipsos	60,95	+0,41	+7,40
Jcdecaux	19,79	+0,71	+8,74
Kering	335,05	-0,24	-16,03
Klepierre	25,84	+0,16	+4,70
L'oreal	410,05	+0,50	-9,01
Lectra	30,15	+1,17	-3,52
Legrand	94,5	-0,23	+0,43
Lvmh	716,4	-0,47	-2,34
Maurel Et Prom	6,12	+0,99	+0,49
Mercialys	11	+1,10	+10,61
Mersen	34,95	+1,45	-0,71
Metropole Tv	12,58	+0,80	-2,78
Michelin	35	-0,60	+7,83
Neoen	38,24	+0,63	+26,29
Nexans	108,8	-2,16	+37,29
Nexity	9,36	+0,27	-44,45
Opmobility	9,6	+1,21	-20,00
Orange	9,776	+1,05	-5,12
Pernod Ricard	130,15	-0,38	-18,53
Plastic Omnium	10,9	-	-9,17
Pluxee	24,39	-4,63	-
Publicis Groupe Sa	100,75	-0,20	+19,94
Remy Cointreau	76,3	-1,93	-33,65
Renault	50,1	-0,40	+35,75
Rexel	24,76	-1,08	-0,04
Rubis	27,76	-0,72	+23,38
S.e.b.	102,1	+0,10	-9,65
Safran	202,5	-1,07	+26,99
Saint Gobain	77,34	-0,13	+16,02
Sanofi	90,94	-0,07	+1,31
Sartorius Sted Bio	158,8	+2,48	-33,70
Schneider Electric	227,75	-1,21	+25,29
Scor Se	24,7	+0,32	-6,65
Ses	4,974	+2,05	-16,54
Societe Generale	23,675	+0,64	-1,46
Sodexo	79	-1,50	+5,54
Soitec	110	+5,06	-32,01
Solvay	33,51	-1,61	+20,84
Sopra Steria Group	196,4	+2,08	-0,71
Spie	35,96	+0,06	+27,07
Stellantis Nv	18,112	-1,11	-14,34
Stmicroelectronics	38,93	+2,21	-13,96
Technip Energies	22,08	+0,82	+4,35
Teleperformance	113	-0,44	-14,43
Tfi	7,915	+1,60	+10,93
Thales	154,9	-0,99	+15,64
Totalenergies	65,36	-0,65	+6,10
Trigano	113,4	-0,53	-23,53
Ubisoft Entertain	19,66	+0,49	-14,93
Unibail-rodamco-we	76,08	-0,13	+13,69
Valeo	10,335	+1,37	-25,73
Vallourec	14,655	-0,98	+4,49
Valneva	3,202	+0,19	-32,16
Veolia Environ.	29,48	+0,72	+3,22
Verallia	34,5	-0,06	-1,03
Vicat	33,3	-0,60	+1,37
Vinci	105,2	+1,84	-7,48
Virbac	361	+2,41	+0,42
Viridien	0,502	-0,32	-16,05
Vivendi Se	10,085	+0,87	+4,23
Vusiongroup	145	+1,33	+6,77
Wendel	84,35	-0,24	+4,59
Worldline	10,63	-0,23	-32,16

Depuis un an, l'Agence de contrôles internationale s'active pour soumettre les sportifs à des examens.

Pendant les Jeux, elle prévoit de déployer 6 000 tests antidopage, soit autant qu'à Tokyo en 2021.

À Tours, Alain Dayan se prépare à vivre les JO de l'intérieur, au poste de contrôleur antidopage.

Une lutte antidopage qui se veut plus efficace que jamais

Le programme antidopage des Jeux de Paris 2024, piloté par l'Agence de contrôles internationale (ITA) et exécuté par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), s'appuie sur des outils de plus en plus performants et une mobilisation tous azimuts depuis déjà quelques mois.

L'institution est encore toute jeune. Six ans seulement que l'Agence de contrôle internationale (ITA) est opérationnelle, missionnée par le Comité international olympique (CIO) pour gérer les programmes de lutte contre le dopage des acteurs du sport. Six ans et *« une efficacité de plus en plus remarquable, en toute indépendance »*, se félicite sa présidente, Valérie Fourneyron, à l'heure d'attaquer une intense période d'activité, juste avant et pendant les Jeux de Paris.

C'est la troisième fois que le CIO délègue à l'agence internationale la lutte antidopage sur son événement phare après Tokyo, en 2021, et Pékin, pour les Jeux d'hiver de 2022. Pour Paris 2024, l'ITA a signé une convention pour travailler avec l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) en charge des prélèvements et des analyses. Alors qu'au Japon, l'ITA avait supervisé plus de 6 000 tests antidopage, le même chiffre est annoncé à Paris, avec 4 650 tests urinaires, 1150 prises de sang, et environ 200 tests de sang séché *« dry blood spot »* (DBS). Cette nouvelle technologie est utilisée en complément. *« Plus facile à opérer, elle oblige à mieux cibler les produits à détecter car la quantité prélevée est moindre, mais elle permet parfois de mieux repérer une substance illicite qu'avec un test urinaire*, explique Jérémy Roubin, le secrétaire général de l'AFLD. *Nous maîtrisons cette technique depuis 2023, un utile complément à notre arsenal. »*

Faut-il cependant voir une stagnation du dispositif, le nombre d'échantillons prélevés n'augmentant pas depuis Tokyo ? *« L'efficacité ne se mesure pas simplement au nombre de tests réalisés*, assure Valérie Fourneyron. *Aujourd'hui, l'ITA sait bien mieux cibler les contrôles en amont, et c'est la qualité des échantillons prélevés qui est déterminante. Je dis souvent qu'on est passé de l'ère du contrôle pipi à une ère de contrôle nettement plus puissante et intelligente ».*

Pendant les Jeux, les champions sur le podium sont tous testés. Mais pour le reste, avant comme pendant la compétition, le travail de ciblage de l'ITA est essentiel dans le combat contre les tricheurs. *« On analyse la discipline – sa physiologie, sa pharmacologie, quelle substance on serait tenté de prendre –, puis la délégation – l'histoire du dopage dans ce pays, la violation passée des règles antidopage –, et enfin chaque athlète : le développement de ses performances, les profils peut-être suspects du passeport sanguin, des tests antidopage suspicieux… Des centaines de milliers de données, réunies pour se concentrer sur les athlètes et les disciplines les plus à risque »*, liste Bernard Cohen, directeur général de l'ITA, dans un entretien à l'AFP.

L'institution prend ainsi de plus en plus la main sur la période préolympique. Pour son ciblage, elle échange avec les fédérations internationales, les agences nationales antidopage, remonte des informations de sources judiciaires, anonymes, etc. Un an avant l'événement, l'ITA s'activait déjà, avec *« tout de même une limite, la taille de notre panel : à douze mois des Jeux par exemple, on a plusieurs dizaines de milliers d'athlètes susceptibles de se qualifier, c'est énorme*, souligne Valérie Fourneyron. *De janvier à avril 2024, nous entrons dans une phase de contrôle plus importante, qui s'intensifie dans les trois derniers mois. Depuis le 18 avril, et c'est une nouveauté, nous avons la possibilité, déléguée par le CIO, de diligenter nous-mêmes tout contrôle qui nous semble justifié. Par exemple sur des athlètes sous bannière neutre qui ne seraient pas contrôlés par leurs agences nationales. »*

> *« Certains athlètes arriveront aux JO en ayant effectué jusqu'à une dizaine de contrôles dans les dix-huit mois précédant la compétition. »*

À l'AFLD, Jérémy Roubin applaudit cette mobilisation. *« Sur les 12 000 contrôles que nous avons réalisés en 2023, les trois quarts concernent des athlètes de très haut niveau, donc susceptibles d'aller aux Jeux. Si un sportif intègre en plus notre groupe cible,* ●●●

repères

L'Agence de contrôles internationale (ITA)

En 2016, lors de son congrès de Rio, le CIO arrête le principe d'une Agence de contrôles internationale (ITA) chargée de la lutte antidopage et indépendante des organisations sportives. Elle devient opérationnelle en 2018 et emploie 120 personnes de 30 nationalités.

L'ITA gère les programmes antidopage d'une soixantaine de fédérations internationales et de grands événements sportifs. L'Union cycliste internationale a, par exemple, délégué à l'ITA la gestion des contrôles antidopage de toutes ses compétitions depuis janvier 2021.

En 2023, l'ITA a collecté plus de 40 200 échantillons d'urine et de sang auprès de 15 200 athlètes de 185 pays, 54 % ayant été prélevés hors compétition.

Le 2 août 2021, à Tokyo. Un groupe de bénévoles pour les Jeux olympiques passe devant le centre de contrôle antidopage, géré par l'Agence de contrôles internationale (ITA). *Leon Neal/Getty Images/ AFP*

●●● *il subit au moins trois contrôles dans l'année. Au total, certains arriveront donc aux Jeux en ayant effectué jusqu'à une dizaine de contrôles dans les dix-huit mois précédant la compétition.»*

Au risque de provoquer la lassitude de certains athlètes, voire des agacements face aux obligations de localisation des champions ? Ces derniers doivent en effet signaler les voyages et les stages pendant lesquels ils peuvent être contrôlés. *«Les manquements à la localisation ne sont pas si nombreux*, affirme Jérémy Roubin. *Les sportifs sont formés à l'application sur laquelle ils doivent signaler leurs déplacements, on organise des webinaires dédiés, ils ont une ligne d'appel en cas de problème. Ils adhèrent en fait assez vite et sont plutôt disciplinés.»*

Pendant les Jeux, les échantillons seront récoltés par environ 260 « préleveurs », plutôt du personnel de santé pour les prélèvements sanguins, les deux tiers venant de l'étranger. Autres intervenants sur les sites, les « chaperons », chargés de notifier les contrôles, d'accompagner le sportif pour son prélèvement en s'assurant qu'il ne commet pas de fautes, d'acheminer ensuite les échantillons. Ils sont formés durant ce mois de juillet, 10 % d'entre eux étant déjà actifs auprès de l'AFLD.

Les échantillons seront ensuite traités par le laboratoire de l'université Paris-Saclay, avec des résultats sous 48 heures : un seul laboratoire intervenant, c'est une règle édictée par le CIO pour davantage de sécurité. Même les échantillons prélevés sur les épreuves de surf à Tahiti rejoindront Paris. Des compétences étrangères seront, là encore, sollicitées. Pour la quinzaine olympique, douze agences antidopage nationales soutiendront l'AFLD : celles du Canada, des États-Unis, du Brésil, d'Italie, d'Espagne, du Royaume-Uni, d'Allemagne, de Norvège, de Suède, d'Ukraine, de Nouvelle-Zélande et d'Australie.

Paris JO 2024

À Tokyo, seuls six cas positifs avaient été relevés. Trop peu pour être crédible ? Le chiffre en tout cas n'est pas définitif, l'ITA pouvant conserver les échantillons pour une nouvelle analyse pendant dix ans. Ce travail réalisé pour les Jeux de Londres en 2012 a révélé 73 nouveaux cas positifs. Faudra-t-il attendre 2034 pour connaître le bilan des Jeux de Paris ? *«Pour Londres, la réanalyse a donné de nombreux nouveaux cas car nos technologies avaient bien évolué dans l'intervalle*, explique Valérie Fourneyron. *Le bilan pour Rio et Tokyo devrait être bien moindre, et nous irons plus vite à l'avenir pour réexaminer les échantillons. Cette possibilité est un atout de dissuasion supplémentaire.»* Plus vite, plus haut, plus fort, la devise olympique s'appliquerait-elle à la lutte antidopage ? *«On évoque toujours l'avance qu'auraient les tricheurs*, conclut Valérie Fourneyron. *Je crois qu'elle se réduit considérablement.»*

Jean-Luc Ferré

portrait

L'ancien élu devenu artisan de la lutte antidopage

Alain Dayan

Biologiste

Le Tourangeau a été sélectionné pour faire partie du contingent tricolore en charge du contrôle des athlètes.

Tours (Indre-et-Loire)
De notre correspondant régional

La Nouvelle République/MaxPPP

Les hasards de la vie ont conduit Alain Dayan à prêter serment devant le tribunal de Paris en avril 2023 pour entériner sa prise de fonction d'officier de contrôle antidopage. Quelques mois plus tôt, ce biologiste bien connu à Tours avait été approché par une infirmière travaillant pour l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), qu'il avait rencontrée au cours d'une mission de la réserve sanitaire à Mayotte en pleine crise du Covid. Ce passionné d'athlétisme, de football, de rugby et de sports nautiques qui, enfant, rêvait d'embrasser une carrière de professeur d'éducation physique, s'est empressé de saisir l'opportunité.

L'Agence de contrôles internationale (ITA), l'autorité indépendante à laquelle le Comité international olympique (CIO) a délégué la gestion du contrôle antidopage aux JO, a retenu sa candidature pour assurer cette mission, accessible aux professionnels de santé, aux officiers de police judiciaire ou, plus rarement, à d'anciens sportifs. Après une formation intensive de trois jours, dispensée en anglais, il est lancé dans le grand bain.

Depuis un an et demi, il a multiplié les prestations en France et à l'étranger. *«J'ai réalisé une cinquantaine de missions, soit à peu près deux par semaine, au cours desquelles j'ai pu approcher des sportifs de très haut niveau et des amateurs, soumis aux mêmes obligations.»* Ces expériences ont renforcé son admiration pour les grands champions qui *«dégagent le plus souvent de belles valeurs de ténacité, de volonté et de concentration sur leurs objectifs»*, dit-il.

Jusqu'à présent, il n'a pas été confronté à des cas litigieux ou à des athlètes rechignant à se soumettre à cette procédure. *«Nous avons le soutien très important de l'agence qui nous demande de faire remonter le moindre incident. Les sportifs savent que s'ils se comportent mal, les incidents seront aussitôt relatés dans nos rapports.»*

Comme un magistrat ou comme n'importe quel officier public, cet ancien adjoint au maire socialiste Jean Germain à Tours et candidat (divers gauche) aux dernières législatives (1) rappelle les sanctions encourues – quatre ans d'exclusion des terrains et jusqu'à 45 000 € d'amende – en cas d'infraction : *«"Pourquoi, moi ?" est une question qui revient souvent de la part des athlètes. Mais, en définitive, ils sont rassurés de montrer que leur sport est propre. Ils sont même très vigilants à ce que la procédure soit bien faite»*, reconnaît-il.

Souvent, ces contrôles reposent sur un tirage au sort. Dans certains cas, il arrive qu'interviennent des critères liés à des indices de performance. Des disciplines comme le cyclisme restent placées sous haute surveillance. Sur le Tour de France, Tadej Pogacar et d'autres cadors du peloton sont d'ailleurs soumis à plusieurs prélèvements quotidiens. Pour sa part, Alain Dayan veille à aborder *«chaque contrôle, quel que soit le sport, sans aucun a priori»*.

Cet été, il vivra l'intégralité des Jeux dans les coulisses, depuis son poste de contrôle antidopage. Mais, sur son temps libre, ce père de famille prolongera le plaisir depuis les tribunes. Il s'est procuré des billets pour le basket, la finale masculine de volley-ball et l'escrime. Selon son emploi du temps, il assistera aussi certainement à des épreuves de para-athlétisme. Capitalisant sur son bagage professionnel, il poursuivra cette activité *«parmi les plus difficiles et exigeantes»* auxquelles il a été confronté, participant à sa manière à la bonne marche du sport et à la mise au ban des tricheurs.

Xavier Renard

(1) Dans la 1ère circonscription d'Indre-et-Loire, éliminé au premier tour.

carnet

décès

Transmission du carnet

— La Congrégation du Saint-Esprit, sa famille, vous font part du décès du **P. Yves BLEUNVEN,** le 4 juillet 2024 à Langonnet (56), à l'âge de 86 ans.
C'est principalement dans le sud-est de la République démocratique du Congo qu'il a exercé son ministère.
Ses obsèques seront célébrées le lundi 8 juillet 2024, à 14 h 30, à l'Abbaye de Langonnet.

Par courrier : 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex.
Par téléphone renseignement concernant les carnets : de 9 heures à 17 heures au 01 74 31 66 06 (du lundi au vendredi) **E-mail :** carnetlacroix@bayardmedia.fr (Préciser nom, adresse et n° de téléphone)
Les textes doivent parvenir avant 11 h pour une parution le lendemain (pas de rubrique le samedi/dimanche).

La ligne : 20 € TTC.
La ligne en gras est facturée sur la base de deux lignes. Remise de 10 % à nos abonnés. Remise de 50% pour les fiançailles, mariages et baptêmes.

courrier des lecteurs

• Vous voulez
réagir à un article
d'un de nos journalistes

• Vous voulez **vous exprimer sur un sujet** particulier

écrivez à: Rédaction, Courrier des lecteurs
18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex
Ou sur:
lecteurs.lacroix@groupebayard.com

annonces légales

PARIS

MODIFICATION DE CAPITAL

BERGUE PARTNERS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 146 887 €
Siège social :
18 rue Armand Moisant
75015 PARIS
RCS PARIS 853 875 896

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 25 juin 2024, il a été procédé à une augmentation de capital d'un montant de 461 990 € par compensation de créance (élévation de la valeur nominale de l'action) puis à la réduction dudit capital (motivée par des pertes) de la Société d'un montant de 325 103 € (diminution de la valeur nominale de l'action).
Le capital social de la Société a ainsi été porté, aux termes de l'opération, de 10 000 € à 146 887 €, divisé en 10 000 actions de même valeur nominale chacune.
Les articles 6 « Apports » et 7 « Capital social » des statuts ont été modifiés en conséquence :
- Ancienne mention :
10 000 €
- Nouvelle mention :
146 887 €
Mention sera faite au RCS de PARIS.

CHANGEMENT DE GERANT / PRESIDENT

ITENA CLINICAL
SAS au capital de 1.406.400 €
Siège social :
188 avenue Victor Hugo - 75016 PARIS
RCS PARIS 522 824 689

Suivant décisions unanimes des associés du 01/07/2024, les associés ont nommé en qualité de Président Monsieur Olivier LAFARGE, né le 27 mai 1977 à SAINTE-FOY-LÈS-LYON (69), de nationalité française, demeurant 3 rue de la Croix Blanche – 78750 MAREIL-MARLY, en remplacement de Monsieur Alexandre MULHAUSER, démissionnaire, à compter du 01/07/2024.
Mention sera faite au RCS de PARIS.
Le représentant légal.

Pour vos annonces judiciaires et légales

Contact : Média Marketing au 01 41 38 86 15.

E-mail : lacroix@mediamarketing.fr
Par arrêté des préfets des départements intéressés, La Croix a été désigné comme publicateur officiel pour recevoir, en 2024, dans les départements de Paris (0.237 €*), Val-de-Marne (0.237 €*), toutes les annonces judiciaires et légales, en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que les actes de société.
* Il s'agit du tarif d'un caractère hors taxes.

bloc-notes

Angers (Maine-et-Loire)

Session
Acteurs de démocratie pour bâtir l'avenir : dans le cadre de son Université d'été, et en partenariat avec *La Croix*, du 12 au 14 juillet, l'ACI (Action catholique des milieux indépendants) propose aux adhérents ou non du mouvement de participer à des tables rondes, animées par des élus, responsables d'associations et acteurs de la vie sociale et de l'Église, tous engagés au service de la démocratie. Des ateliers ponctueront ces trois journées au Bon-Pasteur à Angers. Des moments de « respiration » sont aussi programmés avec la visite de la ville (notamment les Tapisseries de l'Apocalypse au château), une rencontre avec un viticulteur et autres temps libres.
Informations et inscriptions : contact@acifrance.com
Tél. : 01.45.24.43.65 et acifrance.com

Tournus (Saône-et-Loire)

Rencontres
Rencontres et nocturnes à l'abbaye de Tournus, ancien monastère bénédictin, avec le père Bernard Binon:
– Dimanche 14 juillet à Royer, à 18 heures, et à Tournus, à 20 h 45 : *« Les premières apologies. »*
– Dimanche 21 juillet à Plottes, à 18 heures, et à Tournus, à 20 h 45 : *« Un géant de la fin du IIe siècle : Saint Irénée de Lyon. »*
– Dimanche 28 juillet à Martailly-lès-Brancion, à 18 heures, et à Tournus à 20 h 45 : *« Les débuts de la vie monastique. »*
Adresse : abbaye Saint-Philibert, rue Gabriel Jeanton, 71700 Tournus.
Tél. : 03.85.51.03.76

Suze-la-Rousse (Drôme)

Exposition
Patchworks et textes : La paroisse Saint-Marcellin Champagnat et Les Amis de l'église de Suze-la-Rousse exposent 12 patchworks et textes *« Premières communautés chrétiennes, au Souffle de l'Esprit »* à l'église Saint-Bach de Suze-la-Rousse, tous les jours, de 9 heures à 19 heures, jusqu'au 17 novembre.

Dans toute la France

Formation des laïcs
Le Centre pour l'intelligence de la foi (CIF) propose un parcours pour approfondir la foi chrétienne dans ses différentes dimensions.
Cette formation est destinée à tous ceux qui se posent des questions ou veulent réfléchir à leur foi. Accessible partout en France.
Un cours par semaine, le lundi, à 14 heures au CIF, ou à 20 heures par Zoom,et un groupe de travail et d'échange une fois par mois. Parcours de deux ans, accessible par trimestre.
Les inscriptions sont ouvertes.
Matinée de rentrée samedi 28 septembre.
Pour en savoir plus : www.lecif.fr ou seceretariat@lecif.fr
3, place Saint-Thomas-d'Aquin, 75007 Paris.

Nathalie Jira (agenda.lacroix@groupebayard.com)

Publicité

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
HUMANISME & POLITIQUE
Penser et vivre l'engagement
• 27-29 septembre à Cluny, avec Esprit civique
État Providence, une espérance à reconstruire
• 21-23 novembre 2024, aux Facultés Loyola Paris
Fraternité, personnes et peuples
• 24-25 janvier 2025, à l'Université Catholique de Lille
L'Europe, nouvel horizon de l'engagement démocratique ?
• 3-5 avril au Campus de la Transition, à Forges
La cité en commun : tous acteurs de la transition écologique et sociale
Renseignements et inscriptions :
https://bit.ly/3xLkwhH
FACULTÉS LOYOLA PARIS
ESPRIT CIVIQUE
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE
Campus de la Transition
Photo : ICL

À VIF / l'espace du débat

« Le Royaume-Uni se rend compte qu'il est dans une forme de déclin »

Avec l'arrivée des travaillistes au pouvoir après leur succès aux législatives du 4 juillet, le Royaume-Uni revient à la social-démocratie, analyse Christian Lequesne. Mais, après le Brexit et le Covid, les défis économiques et sociaux à surmonter sont immenses.

Christian Lequesne

Professeur et auteur (1)

Crédit photo : Vincent Blocquaux

Le Parti travailliste dirigé par Keir Starmer a obtenu 33,7 % des voix le jeudi 4 juillet, ce qui lui donne une majorité très confortable de 412 sièges à la Chambre des communes, bien au-delà du seuil des 326 pour obtenir la majorité absolue. Que va-t-il faire de cette large victoire ?

Christian Lequesne : Son résultat est remarquable car, aux élections parlementaires de 2019, le Parti travailliste avait subi une défaite considérable. Le problème du leadership se posait alors. Jeremy Corbyn, qui dirigeait le Labour, était en décalage avec une partie de l'électorat travailliste. Avec Keir Starmer, on revient à une social-démocratie plus proche de Tony Blair.

Mais le pays se trouve dans une situation économique très compliquée, à cause du Brexit et de la pandémie de Covid-19, qui a impliqué plus de dépenses publiques pour soutenir ceux qui sont dans une situation difficile. Des mesures structurelles au Royaume-Uni seraient nécessaires pour essayer de réduire l'écart de richesse entre les pauvres et les très riches, qui n'ont pas voté travailliste.

Cette situation exige d'intervenir plus massivement dans l'économie et de proposer des grandes réformes mais, à mon avis, Keir Starmer ne le fera pas. Quand on écoute son discours politique, il parle de réformisme dans la continuité, et de ne pas trop dépenser d'argent public. Mais je ne vois pas comment il va pouvoir régler les grandes questions sociales avec ce programme très modéré. Il faudrait notamment embaucher massivement des médecins dans le système public de santé, où la situation est dramatique.

Si en Écosse, région très touchée par la double crise du Brexit et du Covid-19, les électeurs se sont massivement détournés du parti indépendantiste, en faveur du vote Labour, c'est parce que la question sociale est devenue plus importante que celle de l'indépendance ou de l'identité nationale.

L'arrivée des travaillistes est-elle le résultat d'un vote d'adhésion ou de contestation des conservateurs ?

C. L. : Je pense que c'est d'abord un vote de fatigue profonde à l'égard des conservateurs. Le Royaume-Uni, comme la France, est un pays avec une grande histoire, tourné vers son passé glorieux. Il se rend compte que, depuis le Brexit, il est dans une forme de déclin. Le 4 juillet, les Britanniques ont exprimé leur désir de changement pour retrouver plus de confiance dans l'avenir. Mais quand on écoute Keir Starmer, je constate un petit décalage entre les attentes des Britanniques et un programme qui sera quand même assez conservateur.

« Si en Écosse les électeurs se sont massivement détournés du parti indépendantiste, en faveur du vote Labour, c'est parce que la question sociale est devenue plus importante que celle de l'indépendance ou de l'identité nationale. »

Le parti d'extrême droite, Reform UK de Nigel Farage, a fait un score important. Sur quels ressorts a-t-il gagné des voix ?

C. L. : Le transfert des voix de conservateurs s'est beaucoup fait sur le Reform UK de Nigel Farage, qui revendique toujours la souveraineté du Royaume-Uni et reste très opposé à l'Union européenne. En raison du système électoral uninominal à un tour, il n'a que quatre députés, alors qu'il remporte 14 % des voix. Il a gagné dans l'Essex et aussi dans le nord-est du pays, où il y avait un très fort soutien au Brexit. Il a aussi fait campagne sur la lutte contre l'immigration, une question que le gouvernement conservateur a été incapable de régler. L'émergence de l'extrême droite au Royaume-Uni rejoint les tendances européennes plus générales.

Il faut noter aussi la percée des libéraux-démocrates (LibDems), qui, contrairement aux travaillistes, veulent le retour dans l'UE. Ils ont remporté 63 sièges de plus (12,2 % des voix), notamment dans les régions du Sud-Est, proches du continent européen.

Sur ce sujet, Keir Starmer est resté très prudent dans la campagne, évoquant une nouvelle relation à construire avec l'UE ? Est-ce possible ?

C. L. : C'est la grande question à laquelle pour l'instant le leadership travailliste n'a pas donné de réponse. Depuis que les Britanniques ont quitté l'UE, après le vote du Brexit en 2016, ils sont aussi sortis du marché intérieur qui leur était très profitable. Et ils n'ont pas massivement réussi à modifier leur flux de commerce : 50 % de leurs importations et exportations se font toujours avec le continent européen, mais tout est devenu plus compliqué à cause des formalités douanières et plus chères pour les entreprises et les PME. Et le pays n'a pas réussi à remplacer les travailleurs saisonniers, dans l'agriculture notamment, qui venaient surtout d'Europe centrale et orientale et des pays Baltes. Ces travailleurs bénéficiaient du régime européen de libre circulation.

« L'enjeu est de savoir si les travaillistes vont vouloir revenir dans le marché intérieur européen. »

Tout l'enjeu est de savoir si les travaillistes vont vouloir revenir dans le marché intérieur européen avec une formule ou une autre. La Grande-Bretagne pourrait adopter un système à la Suisse, avec des accords bilatéraux pour rejoindre le marché intérieur, ou un système à la norvégienne ou l'islandaise. Ces pays font partie du marché intérieur européen sans faire partie de l'Union européenne. Ils sont dans l'espace économique européen, ce qui se traduit par la libre circulation des biens et des personnes.

L'Europe sera-t-elle d'accord ?

C. L. : Les Pays-Bas et l'Allemagne pourraient être prêts à faire un pas en avant, mais du côté de l'Union européenne, le rapprochement ne se fera pas à n'importe quel prix. Il faudra aussi que les Britanniques assument une participation budgétaire car, dans le système norvégien ou islandais, faire partie de l'espace économique européen requiert d'apporter une contribution financière.

Recueilli par Agnès Rotivel

(1) Le Diplomate et les Français de l'étranger, *Éd. Presses de Sciences Po, 164 p., 19 €.*

« À Vif » est le lieu des débats de *La Croix*. Il a pour vocation de permettre l'échange d'opinions et d'idées et l'expression du pluralisme sur les sujets religieux comme de société et d'actualité.
Sur www.la-croix.com/Debats vous pouvez retrouver tous les débats d'« À Vif » ainsi que notre charte.

L'alliance avec le RN est le meilleur moyen d'achever la droite

François-Xavier Demoures

Expert en stratégie d'opinion, président de l'agence « Étonnamment, si »

La droite républicaine aurait-elle intérêt à se joindre à l'extrême droite pour former une coalition ? Si l'on accepte de mettre entre parenthèses la question morale sous-jacente à cette question pour s'en tenir aux seules considérations politiques, ce ralliement semble au premier abord parfaitement logique. Selon un sondage Ifop publié le 16 juin dernier dans le *JDD*, une majorité d'électeurs de droite le souhaitent : 54 % des sympathisants LR seraient favorables à une telle alliance. Certains élus LR en tirent la conclusion que s'associer au RN est la seule façon de sauver leur formation politique. Ce serait pourtant le meilleur moyen de l'achever. En faisant ce choix, la droite républicaine finirait de scier la branche sur laquelle elle est assise.

En effet, du point de vue de la psychologie politique, les ressorts de l'autoritarisme, que l'on retrouve principalement chez les électeurs d'extrême droite, diffèrent radicalement des ressorts du conservatisme, présents chez les électeurs de droite. La spécialiste de la dynamique autoritaire Karen Stenner montre que l'autoritarisme est une aversion à l'égard de la différence, tandis que le conservatisme est une aversion au changement.

Les autoritaires recherchent l'unité et l'homogénéité du groupe. Cette disposition s'accompagne d'une forte intolérance et d'une soumission à l'autorité contre la liberté individuelle. C'est à ces dispositions que Marine Le Pen s'adresse lorsqu'elle déclare à l'issue du premier tour des législatives qu'il s'agit pour le peuple « de ne faire qu'un ».

À l'inverse, les conservateurs aspirent avant tout au maintien de l'ordre social. Ils cherchent à éviter l'incertitude et à contrôler leur environnement. Ce sont ces traits de caractère qu'Angela Merkel sollicitait lorsqu'elle répétait que sa priorité allait à la « stabilité ».

En allant sur le terrain de l'extrême droite, les figures de droite qui incarnent stabilité et autorité ont contribué à faire pencher le consensus du côté de l'intolérance.

Pour les autoritaires, le changement n'est donc pas un problème, pourvu qu'on change ensemble : l'unité et l'homogénéité doivent en sortir renforcées. Pour les conservateurs au contraire, l'affirmation de l'autorité et le rejet de la différence seront toujours moins importants que la préservation du statu quo. Le conservatisme ne prédispose donc pas à l'intolérance. Il n'y conduit que si le statu quo *est* à l'intolérance. Et c'est là une nuance de taille.

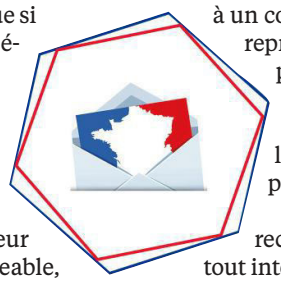

Autrement dit, si « la parole se libère » et que l'option d'une alliance avec le RN ou d'un vote direct en faveur du RN devient envisageable, c'est parce que les conservateurs estiment que le consensus est du côté de l'intolérance. Or, en allant sur le terrain de l'extrême droite, en parlant « d'immigrationnisme », en soutenant la suppression du droit du sol ou la fin de l'aide médicale d'État, les figures de droite qui incarnent stabilité et autorité ont contribué à faire pencher le consensus du côté de l'intolérance. Ils ont légitimé des récits marginaux jusqu'à en faire des récits dominants. Et c'est tout le paradoxe si une partie des conservateurs sont prêts à préférer l'original à la copie, c'est au nom de la préservation du statu quo.

À droite, beaucoup continuent de croire que la seule stratégie victorieuse consiste à reproduire celle de Nicolas Sarkozy en 2007. En vérité, c'était un fusil à un coup. Plus la droite reproduit cette stratégie, plus elle installe l'offre d'extrême droite comme une option légitime pour son propre électorat.

Si la droite veut se reconstruire, elle a donc tout intérêt à prendre un autre tournant stratégique. Se rallier à l'extrême droite ne fera qu'accélérer sa disparition. Invoquer sa capacité à gouverner sera insuffisant. En revanche, si elle parvient à réincarner la stabilité en se posant en garante des institutions démocratiques, elle peut s'imaginer à nouveau un avenir. Il y aura peut-être un prix à payer à court terme, mais c'est le seul moyen de se relever à moyen terme. Nous y avons collectivement intérêt : les électeurs de gauche préfèreront toujours avoir face à eux une droite debout qu'une extrême droite triomphante.

En Iran, une élection sans choix ?

Fariba Adelkhah

Chercheuse au Ceri-Sciences Po

Contrairement aux attentes que l'on pouvait avoir, la quatorzième élection présidentielle iranienne s'est révélée être l'une des plus intéressantes à observer. Le politiste Guy Hermet a dégagé la signification des *« élections sans choix »* dans les régimes autoritaires. La République islamique est-elle un cas de figure ?

Prévu pour l'année prochaine, le scrutin a été organisé dans la précipitation, sur fond de crise économique et de répression sanglante du mouvement « Femme, vie, liberté », à la suite de la disparition brutale du président de la République Ebrahim Raïssi. Sa seule tenue confirme l'institutionnalisation d'un régime politique vieux de quarante-cinq ans dont on prédit régulièrement l'effondrement et qui pourtant se perpétue par le recours au suffrage universel.

Certes, ces élections, pas plus que les précédentes, ne sont pas démocratiques. Sur 287 candidatures, dont 80 répondaient aux conditions légales, le Conseil des Gardiens de la Constitution n'a agréé que six candidats, dont un seul réformateur – et pas le plus populaire d'entre eux.

Les quatre femmes dont la candidature était légalement susceptible d'être retenue ont été écartées. Par ailleurs, certains craignent que la fraude n'entache la sincérité du résultat final. Enfin la participation a été très faible au premier tour – 40 % à l'échelle du pays, 24 % à Téhéran –, soit par désintérêt, lassitude ou scepticisme des électeurs, soit par adhésion à la consigne de boycott du scrutin qu'avait diffusée une partie de la diaspora, non sans susciter des discussions passionnées.

À tort ou à raison, les opposants à la République islamique peuvent se targuer d'être majoritaires dans le pays. À ceci près que l'abstentionnisme est une caractéristique des élections contemporaines dans la plupart des pays, y compris les démocraties libérales, et que les taux massifs de participation caractérisent plutôt les régimes les plus autoritaires. En Iran, ils ont au moins le droit de rester chez eux.

La première surprise du scrutin a été l'intérêt du débat électoral. Certes, la mobilisation ne s'est pas effectuée dans la rue, contrairement aux présidentielles des années 1990-2000 ou même à celle de 2013 qui avait vu la victoire de Hassan Rohani. Mais elle a été intense sur les réseaux sociaux, en particulier sur l'incontournable Clubhouse. Les affrontements entre les candidats ont soulevé des questions sensibles, telles que l'accord sur le nucléaire ou la discrimination ethnique, voire des sujets tabous, tels que les exécutions extrajudiciaires de l'été 1988 dans lesquelles s'étaient compromis feu Ebrahim Raïssi mais aussi l'un des candidats conservateurs, Mostafa Pourmohammadi. Curieusement, la question des femmes a été la grande absente du débat électoral.

De vrais échanges ont eu lieu, parfois tendus entre les candidats eux-mêmes mais généralement bon enfant, beaucoup plus ouverts et œcuméniques entre les citoyens. Alors que les dirigeants de la République sont âgés, leurs enfants ou petits-enfants ont pris le relais sur les réseaux sociaux pour animer le débat électoral, attestant une vraie capacité de reproduction du régime.

À tort ou à raison, les opposants à la République islamique peuvent se targuer d'être majoritaires dans le pays.

Il en résulte une sorte de congruence entre les positions des uns et des autres. Personne ne semble plus vraiment douter de la nécessité de trouver un compromis avec l'Occident. Et, symétriquement, le plus doctrinaire des candidats a souvent été le seul réformateur en lice, Massoud Pezeshkian. Non seulement il a pris soin de faire allégeance au guide de la Révolution sans jamais rien trop promettre, mais encore il a toujours commencé ses interventions par une citation du Coran ou du *Nahjolbalagheh*, le recueil des prêches de l'imam Ali. Les clivages gauche/droite, réformateurs/conservateurs, religieux/moins religieux paraissent dépassés au profit de thématiques moralisantes et dépolitisées : ne pas voler, ne pas mentir, vivre simplement – comme si être normal suffisait à être un bon candidat.

Néanmoins, une sensibilité a été sous-jacente à la campagne : le clivage entre l'Iran de l'intérieur et son envers, l'immigration, essentiellement afghane, mais aussi la diaspora, forte de quelque 8 ou 10 millions de citoyens iraniens vivant essentiellement dans le Golfe, en Turquie, en Europe occidentale et en Amérique du Nord. En Iran aussi, le rapport à l'autre ou à l'étranger, fût-il de l'intérieur, est au cœur des élections.

La binationalité et le « racisme respectable » du Rassemblement national

Vincent Geisser
Sociologue

Cérémonie de naturalisation française, à la préfecture du Rhône, le 21 septembre 2023. *Stéphane Audras/REA*

En dépit de sa stratégie de « normalisation », prétendant rompre avec l'héritage de l'ancien parti lepéniste, le Rassemblement national, par la voix de son président et de certains de ses candidats aux élections législatives, a relancé la polémique sur la binationalité : ils expriment ainsi le souhait de limiter l'accès des binationaux aux fonctions publiques jugées « stratégiques ».

On pourrait voir dans ces déclarations contre la binationalité de simples dérapages de campagne, liés au contexte électoral dominé par la montée des thématiques identitaires et sécuritaires. En somme, des prises de position isolées et opportunistes qui ne remettent pas en cause le processus de « dédiabolisation » entamé par le RN et son aspiration à devenir un « parti républicain » comme les autres.

Une telle explication axée sur l'actualité électorale paraît réductrice, faisant l'impasse sur les ambivalences historiques de l'extrême droite française sur la binationalité : en 2024, la politique du soupçon à l'égard des binationaux anime toujours le discours et le programme du RN, parce que celui-ci reste attaché à une représentation essentialiste et puriste de la nationalité, opposant les « Français de souche » aux « Français de papier », les binationaux étant renvoyés évidemment à cette seconde catégorie.

On perçoit là toutes les limites d'une entreprise de « normalisation » qui ne s'est jamais véritablement accompagnée d'un examen critique des fondamentaux idéologiques du parti : les louvoiements rhétoriques autour de la binationalité permettent au RN d'articuler des registres contradictoires, cherchant à rassurer ses électeurs les plus modérés en mettant en avant son ralliement aux valeurs laïques et républicaines, tout en donnant aux franges identitaires de son électorat des gages de fidélité à l'héritage nationaliste radical.

De ce point de vue, la binationalité, davantage encore que la thématique de l'immigration, constitue une entrée pertinente pour souligner le caractère très relatif de la « normalisation républicaine » du RN et ses difficultés à rompre définitivement avec la matrice idéologique de l'extrême droite française. Bien que la binationalité constitue aujourd'hui un fait social banalisé, partagé par plus de 3 millions de Français, qui sont actifs et visibles dans la vie économique, sociale, culturelle, sportive, médiatique et politique du pays, les dirigeants du RN continuent à la considérer comme un phénomène contre-nature, qu'il s'agit de surveiller, de réprimer, voire carrément d'éradiquer.

Dans le récit national promu par le RN, la binationalité apparaît toujours comme une anomalie ou, pire, comme une menace pour la cohésion sociale et la sécurité du pays.

Dans le récit national promu par le RN, la binationalité apparaît toujours comme une anomalie ou, pire, comme une menace pour la cohésion sociale et la sécurité du pays. Sur ce plan, le discours du RN sur la « dangerosité » et le « défaut de loyalisme » des binationaux s'inscrit bien dans l'héritage du nationalisme intégral du siècle dernier, tel qu'il fut professé par Charles Maurras à travers sa théorie des « quatre États confédérés » (les protestants, les juifs, les francs-maçons et les métèques), qui pointait déjà le cosmopolitisme et la binationalité – même si le terme était peu employé à l'époque – comme causes principales du déclin de la France.

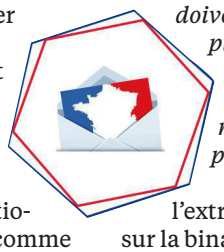

En 1892, l'écrivain antisémite Édouard Marchand, qui a d'ailleurs contribué à populariser l'expression « Français de souche », mettait en garde ses compatriotes contre l'intrusion dans les administrations et les institutions de l'État d'éléments suspects, visant tout particulièrement les Français d'origine étrangère et les nouveaux naturalisés : « *Nos députés et les agents de tous ordres qui sont dans nos administrations publiques doivent être des Français de plusieurs générations. Il suffirait, pour cela, d'une bonne loi, et il est regrettable qu'elle n'ait pas été faite plus tôt.* »

Bien sûr, le discours de l'extrême droite française sur la binationalité a aussi largement évolué, s'adaptant au contexte sociopolitique et démographique de la société française des années 2020. Force est de constater que, dans la rhétorique du RN, les binationaux ne sont pas tous logés à la même enseigne. Derrière la stigmatisation de la binationalité, ce sont principalement les Français descendants des migrations postcoloniales (originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne) ou encore des Français issus de familles musulmanes qui sont visés : ce tri est une manière pour le RN de faire passer auprès de ses sympathisants et de ses électeurs une conception identitaire de la nation française, tout en évitant d'apparaître comme raciste, ce que d'aucuns qualifieraient de « racisme respectable ».

Plus encore, et c'est probablement l'évolution la plus significative, les cibles binationales du FN/RN ne renvoient plus exclusivement à la figure anxiogène du « délinquant arabo-musulman » ou du « jeune de banlieue » mais de plus en plus à des personnalités publiques connues et reconnues pour leur réussite sociale, en particulier des journalistes, des sportifs de haut niveau, des responsables politiques et même des artistes. Il s'agit de les faire passer pour des « mauvais Français », sous-entendant par là qu'elles agiraient contre l'intérêt national au profit de puissances étrangères.

À ce niveau, la « guerre des races » prend des allures de « guerre des places », traduisant une aspiration des responsables du RN à modifier en profondeur la composition sociologique des élites françaises qui, à leurs yeux, sont trop « cosmopolites », « binationales » ou « mondialisées », non conformes à la vision puriste de la francité qu'ils entendent défendre. La dénonciation de la binationalité apparaît bien comme une manipulation du roman national, traduisant la nostalgie d'une France qui n'existe plus et qui n'a d'ailleurs jamais existé.

Marchands de vent

par Lucile Schmid

Vice-présidente de la Fabrique écologique

La vérité est relative en politique. La campagne électorale express que nous venons de vivre en a été une démonstration éclatante. Nous avons entendu les dirigeants du RN plaider inlassablement que les paroles racistes prononcées par plusieurs dizaines de leurs candidats étaient des lapsus ou des maladresses, attaquer les Français binationaux, puis faire amende honorable. Nous les avons vus louvoyer face aux questions sur leur programme économique, et plaider pour un audit des finances publiques que la Cour des comptes mène déjà.

Nous avons écouté Jean-Luc Mélenchon affirmer *« je ne m'élimine pas et je ne m'impose pas. C'est une formule qui est assez respectueuse du collectif »*, tout en affichant de manière obsessionnelle son désir d'être premier ministre. Nous avons vu la vision des deux blocs extrêmes – Nouveau Front populaire (NFP) et Rassemblement national(RN) – du camp présidentiel disparaître en fumée pour être remplacée en un tournemain par l'urgence du front républicain face au RN. Les discours contradictoires, les affrontements à la télévision, les revirements et les effets de manches, tout cela ressemblait à une mauvaise pièce de théâtre, ou à un cauchemar éveillé.

Cette campagne a illustré jusqu'à plus soif que nous sommes arrivés au bout d'un cycle politique. Comment les électeurs pouvaient-ils s'y retrouver entre une droite ralliée au RN, une droite anti-RN, une gauche qui hésitait entre François Hollande et François Ruffin, un camp présidentiel qui ne voulait plus entendre parler d'Emmanuel Macron alors qu'il lui devait tout ? Comment comprendre la multiplication des promesses sur le pouvoir d'achat et l'abrogation de la réforme des retraites, alors que l'Union européenne venait rappeler la France à l'ordre concernant l'état de ses finances publiques ? Dans cette campagne, grave, dramatique, aux enjeux démocratiques inédits, nous avons trop vu ceux qui aspirent à être élus devenir des bonimenteurs, ou des marchands de vent.

N'est-ce pas justement sur ce fossé entre les paroles et les actes que prospère aujourd'hui le malaise démocratique ? Que la politique soit réduite à un mauvais feuilleton ne peut qu'alimenter un vote d'émotion, de rejet, ou d'image, où les programmes sont relégués au second plan. Qu'en est-il d'ailleurs vraiment des programmes ? Les questions environnementales, qui sont pourtant l'urgence du siècle, ont complètement disparu. Les mesures proposées par les uns et les autres apparaissent déconnectées des réalités territoriales qui nous ont pourtant rattrapés. Où sont les propositions sur la vie dans la ruralité où ceux qui se sentent oubliés et peinent à travailler, se soigner ou donner un avenir à leurs enfants, ont souvent voté pour le RN ?

N'est-ce pas justement sur ce fossé entre les paroles et les actes que prospère aujourd'hui le malaise démocratique ?

On aurait aimé qu'il soit possible de se concentrer sur deux ou trois messages simples, sur le fonctionnement des institutions, la place de la France dans le monde, la mise en œuvre de la devise républicaine – Liberté, égalité, fraternité –, qu'il soit possible d'échapper aux questions incessantes sur qui serait premier ministre alors qu'il était trop tôt pour répondre.

La vie démocratique ne peut être une fuite en avant dans l'étape d'après, sans avoir vécu le moment présent, et donné un sens et une chair aux mots de la politique. Ces mots échangés comme autant de balles de ping-pong méritent qu'on s'y arrête, pour qu'un projet commun s'esquisse. Peut-être est-ce là l'enseignement principal de cette dissolution par le président de la République. Une dissolution à contretemps certes. Mais une dissolution dont on espère qu'elle aura montré qu'il est temps de donner à la vie politique d'autres contenus, d'autres rythmes et d'autres mœurs.

les chroniques

Nos certitudes et la réalité

par Jean de Saint-Cheron

Essayiste

Une jeune femme de mon âge, que non seulement ses diplômes, mais son intelligence, sa force de travail et sa modestie ont conduit très tôt à occuper un poste de direction dans la haute fonction publique, me rapportait récemment souffrir des jugements répétés de nombreuses personnes de son entourage. Celles-ci lui reprochaient en particulier d'avoir, sous la présidence d'Emmanuel Macron, collaboré avec des gouvernements cumulant le libéralisme économique et le durcissement sécuritaire. Des gouvernements ayant fait voter des lois contraires à leurs valeurs de gauche. Et cette jeune femme, se reconnaissant elle-même depuis toujours dans lesdites valeurs de gauche, me confiait qu'un tel discours moralisateur lui était devenu depuis quelques années insupportable.

Considérer la réalité avec courage, quand bien même cela supposerait de renoncer à des croyances.

Évidemment, pourrait-on conclure, puisqu'ils s'en prenaient à elle, ce qui n'est jamais agréable. Il y a plus, pourtant : ayant été confrontée comme fonctionnaire à la réalité non seulement des chiffres mais de milliers de situations difficiles, face auxquelles elle et ses équipes tâchaient, souvent dans l'urgence, de trouver des solutions pour que les gens soient traités le mieux possible, dans le respect de l'état de droit et avec humanité, elle ne pouvait plus tolérer les avis théoriques, idéologisés et pourtant très assertifs qu'on lui opposait à des terrasses du 11e arrondissement de Paris, entre un verre de vin nature et une burrata bio. Elle ne pouvait plus entendre les propos de ces membres d'un petit clan de purs incapables de mettre les mains dans le cambouis.

Non seulement leurs certitudes étaient contredites par une réalité dont elle avait l'expérience, mais la réalité ne les intéressait pas. Seule la pureté de leurs idées, exprimées au cœur d'une vie d'un confort extrême, davantage mue par l'hédonisme que par l'engagement concret au service des valeurs qu'ils prétendaient défendre, occupait leurs conversations (mis à part les moments où ils détaillaient leur garde-robe). Et la présence de cette jeune femme au milieu d'eux souillait leur cénacle.

Dans un genre bien différent du témoignage que je viens de résumer, mais révélateur d'un même fonctionnement mental, François Mauriac dénonçait dans son *Bloc-notes*, à la date du 8 novembre 1969, l'attitude de Jean-François Six prenant de haut, malmenant par ses formules, et allant jusqu'à mettre en doute la conversion d'André Frossard.

« *M. l'abbé Six*, écrivait Mauriac, *n'admet pas que ce garçon léger, André Frossard, qui travaille peu, qui dessine et s'amuse* (…) *ait pu bénéficier d'un acte gratuit de la grâce. M. l'abbé Six a la cervelle faite comme celle de cette maîtresse des novices qui tenait la pauvre Bernadette Soubirous sous sa férule et qui se scandalisait de ce que la Vierge avait choisi une créature aussi médiocre, aussi ignare, alors qu'il y avait au noviciat tant de filles qui la dépassaient de cent coudées même dans l'ordre de la vertu. Au vrai, ce qui agace et irrite l'abbé Six et les esprits de sa sorte, c'est la manifestation du surnaturel dans une vie, en dehors de toute raison, de tout contexte humain qui la rendrait explicable.* »

Dans le système de Jean-François Six, qui entre autres fonctions était le prêtre référent du Secrétariat de l'Église de France pour les non-croyants, la conversion soudaine et imprévisible d'André Frossard ne correspondait pas aux méthodes rationnelles et sagement pastorales édictées par son secrétariat.

Il serait heureux que cet été, qui s'ouvre dans un contexte très incertain pour notre pays, soit pour nous tous l'occasion de considérer la réalité avec courage, quand bien même cela supposerait de renoncer à des croyances. Un exemple au hasard : toutes les études économiques sérieuses contredisent le discours du RN sur les liens entre l'immigration et le chômage en France. Beaucoup, pourtant, continuent d'y croire.

LA CROIX contact

Service client (basé en France)
Téléphone : 01 74 31 15 02
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Votre abonnement
Numéro non reçu, retard de livraison, échéance de votre abonnement, problème de connexion
Votre compte client :
librairie-bayard.com/compte
Question/Réponse en ligne :
librairie-bayard.com/aide
Formulaire de contact :
librairie-bayard.com/serviceclient

Pour un changement d'adresse définitif ou temporaire
librairie-bayard.com/serviceclient
en précisant vos nom et adresse actuelle, votre adresse temporaire, et les dates de changement. Délais de prise en compte maximaux: 5 à 7 jours.

Pour vous abonner
Par internet : la-croix/abo.com
Par courrier : «La Croix», TSA 70008, 59714 Lille Cedex 9

Contacter la rédaction
18 rue Barbès, 92128 Montrouge cedex.
Site : la-croix.com
Téléphone : 01 74 31 68 36
lecteurs.lacroix@groupebayard.com
Sur les réseaux sociaux :
Facebook : @lacroix.journal
Twitter : @LaCroix
Instagram: journal.lacroix
Publicité 01.74.31.60.60.
Carnet 01.74.31.66.06
de 9h à 17 h, du lundi au vendredi.
carnetlacroix@bayardmedia.fr
Petites annonces Tél. : 01.74.31.16.18
(de 9 h à 18 h). Fax : 01.74.31.60.00.
Contact marchands de journaux

0 800 29 36 87 Service gratuit + prix appel

Édité par BAYARD, société anonyme à directoire et conseil de surveillance. 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Téléphone : 01.74.31.60.60. Fax : 01.74.31.60.01.
Directoire : Pascal Ruffenach (président et directeur de la publication), Dominique Greiner, Florence Guémy et Jean-Marie Montel (directeurs généraux).
Président du Conseil de surveillance : Hubert Chicou.
Actionnaires : Augustins de l'Assomption (93,7 % du capital), SA Saint-Loup, Association Notre-Dame de Salut.
Directrice de la rédaction : Anne Ponce.
Directeur adjoint de la rédaction : Séverin Husson.
Rédacteurs en chef : Arnaud Alibert, Fabienne Lemahieu, Jean-Christophe Ploquin.
Rédacteur en chef adjoint : Bruno Bouvet, Paul de Coustin.
Rédacteur en chef technique : Pierre Allais.
Correspondant permanent à Rome : Loup Besmond de Senneville.
Directrice du marketing audience et du développement de la marque : Laurence Szabason-Gilles. **Responsable de la vente au numéro :** Marie-Pierre Tour.
Bayard Publicité-La Croix.
Directrice : Sibylle Le Maire.
Directrice adjointe : Fabienne Marquet, 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex.
Fabrication : Bayard Presse, 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. **Impression :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail, 93120 La Courneuve ; Midi Print, ZA du pôle actif, 30660 Gallargues-le-Montueux.
Bayard Presse Benelux : Éditeur responsable : Laurence Festraets, rue de la Fusée 50, bte 10, 1130 Bruxelles. Téléphone : (0800) 250.38. Site: www.bayardchretien.be. N° de compte : 732 0043201-87. **États-Unis :** La Croix (USPS n° 020305) is published daily in Paris by Bayard Presse at a yearly subscription rate of 714$US. Periodicals postage paid at Champlain NY and additional mailing offices. Address changes should be sent to : IMS of NY, box 1518, Champlain NY 12919-1518. Printed in France.
Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 50,5 %.
Origine des fibres : papier issu de forêts gérées durablement. Impact sur l'eau : P_{tot} 0,010 kg/T
Reproduction d'articles interdite sauf autorisation de la Direction.
N° de commission paritaire (CPPAP) : 1024 C 85695. ISSN : 0242-6056.
Dépôt légal à date de parution.
Abonnement annuel plein tarif : 474 €.

météo

Soleil · Eclaircies · Nuageux · Couvert · Pluie · Averses · Orages · Brouillard · Neige · Vent

Lundi

Les températures

Lille	13°	23°
Brest	13°	18°
Reims	13°	26°
Paris	17°	25°
Le Mans	13°	25°
Strasbourg	14°	26°
Nantes	15°	24°
Besançon	12°	27°
La Rochelle	15°	25°
Clermont-Fd	11°	30°
Bordeaux	15°	31°
Lyon	15°	30°
Grenoble	16°	31°
Biarritz	15°	31°
Toulouse	14°	31°
Perpignan	18°	28°
Marseille	21°	27°
Nice	22°	27°
Ajaccio	21°	32°

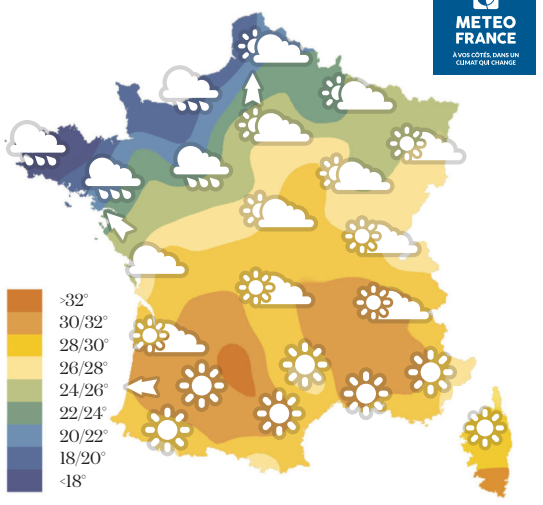

Mardi

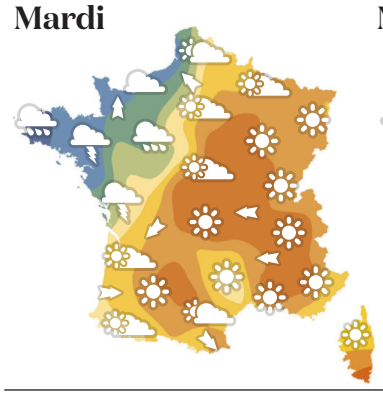

Mercredi

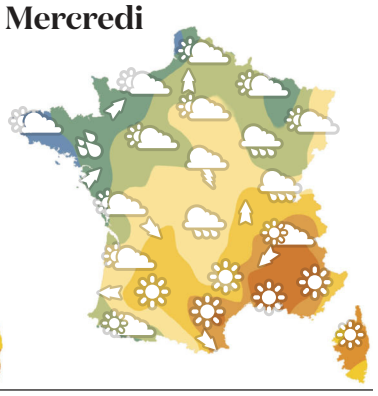

mots croisés

Problème n° 8421 d'Arthur Gary

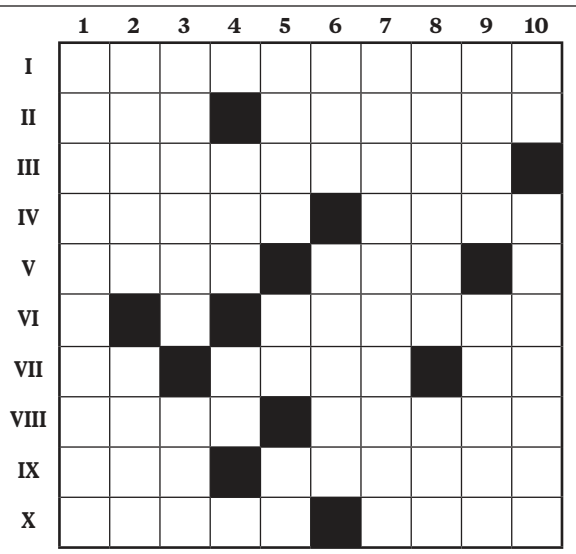

Horizontalement. – **I.** Secondaire, mais qui peut s'avérer primordial pour éviter un anachronisme. – **II.** Bon serviteur. C'est le petit calepin. – **III.** Défiance ou soupçon. – **IV.** Ouvert dans le champ. Un combustible. – **V.** En désordre. Pour qu'il soit bien fait, il faut le faire au fer. – **VI.** Imite le crapaud. – **VII.** Apprécié dans une équipe. Bande de salle. Son âge est heureux. – **VIII.** Porteuse de grains. Comme un acide nécessaire au corps. – **IX.** Rappel. Annonce aux cartes. – **X.** Boucles de marins. Est utile.

Verticalement. – **1.** Très fatigante. – **2.** Elle est brandie après la victoire. Avoir chaud. – **3.** Travaillé très finement. Fourrage. – **4.** On y mange végétarien. Symbole métallique. – **5.** Outil à dents. Début d'épitaphe. Orée du bois... – **6.** Un vrai ballot parfois. Roman avec poulets. – **7.** Bannières d'apparat. – **8.** Vraiment étonnants. Gardienne de trésor. – **9.** Bande à mors. Détecteur sous-marin. – **10.** Crée une association. Créèrent une association.

Solutions du n° 8420 : ***Horizontalement.*** – **I.** Incomplète. – **II.** Lui. Alinéa. – **III.** Literie. Nu. – **IV.** Étangs. Box. – **V.** Dresser. – **VI.** Trio. Eau. – **VII.** Ranci. Crée. – **VIII.** E.v. Heur. Tu. – **IX.** Éire. Sénat. – **X.** Sternes. Té. ***Verticalement.*** – **1.** Illettrées. – **2.** Nuit. Ravit. – **3.** Citadin. Ré. – **4.** Enrocher. – **5.** Marge. I.e. – **6.** Plissé. Usé. – **7.** Lie. Sacrés. – **8.** En. Beur. – **9.** Ténor. État. – **10.** Eaux. Meute.

saint du jour

Saint Disibod († VII^e siècle)
Originaire d'Irlande, Disibod (ou Disen) est un moine ermite. Vers 640, il se rend sur les bords du Rhin, non loin de Mayence (Allemagne). Il y fonde un monastère double au confluent des rivières Nahe et Glan, qui donne ensuite naissance à la ville de Disenberg.

Demain
Saint Augustin Zhao Rong

méditation

Mardi de la 14^e semaine du temps ordinaire

(Mt 9, 32-38)

Dans ces quelques versets, ce sont, en fait, plusieurs épisodes distincts qui sont relatés. Chacun évoquant une situation de souffrance singulière : possession, maladie, infirmité, fatigue... Il y a dans ce bref récit comme une sorte d'empressement, à montrer l'ampleur des maux de l'humanité auxquels Jésus veut répondre sans attendre. L'accumulation des verbes de mouvement (sortir, amener, parcourir...) et d'action (chasser, enseigner, proclamer, guérir) témoigne de cette hâte de Jésus à annoncer en paroles et en actes, la *« bonne nouvelle du Royaume »*.

Sauf que l'Évangile, aujourd'hui comme hier, n'est pas une bonne nouvelle pour tout le monde. S'il suscite ici *« l'émerveillement »* des *« foules »*, il provoque aussi, déjà, l'hostilité des pharisiens. L'ampleur, l'urgence et la difficulté de la mission de Jésus sont ainsi clairement décrites. C'est pourquoi il dit à ses disciples *« la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux »*. On pressent la nécessité et le sens de leur mission à la suite du Maître.

Tous les éléments de l'ordre de mission des chrétiens à venir sont déjà donnés dans ce texte. Être, comme Jésus, *« ému de compassion »* devant la misère du monde. Annoncer la bonne nouvelle du salut et la traduire dans des actes concrets de délivrance. Résister aux puissants de ce monde qui font obstacle à ce projet. Prier pour ne pas perdre courage face à l'adversité et puiser, dans cet appel à Dieu, les ressources que Lui seul peut donner.

Michel Bertrand, pasteur (Gard)

Autres lectures : Os 8, 4-7.11-13 ; Ps 113B.

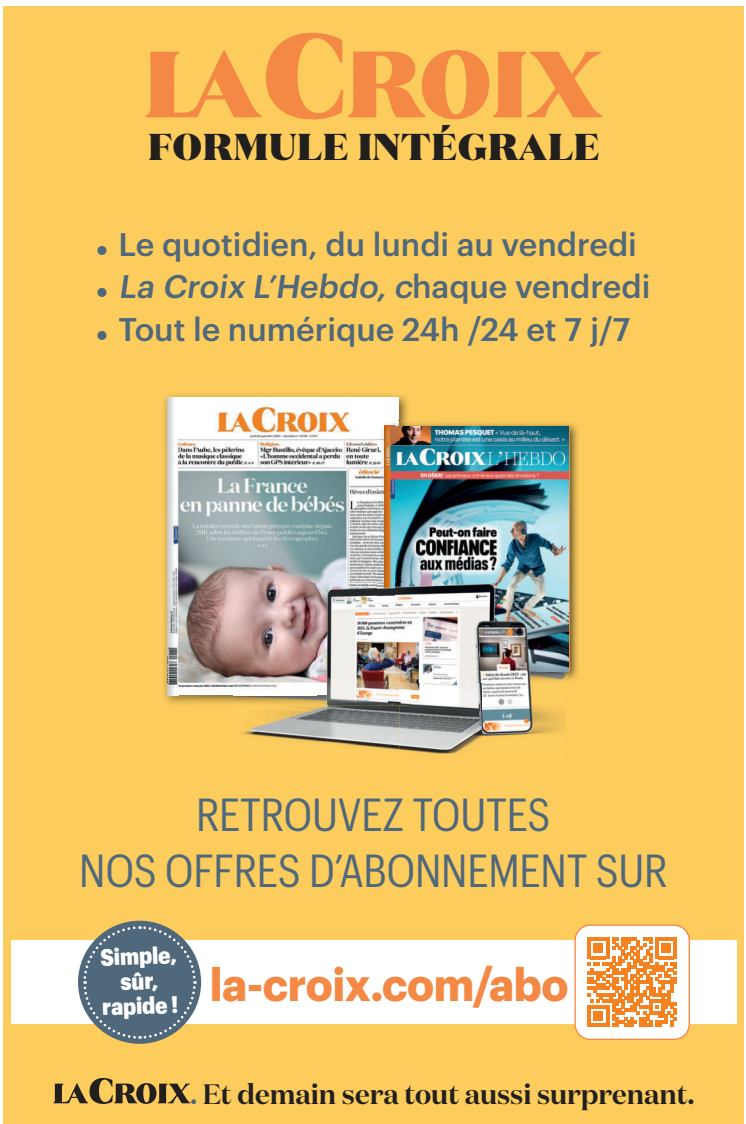
LA CROIX
FORMULE INTÉGRALE
• Le quotidien, du lundi au vendredi
• La Croix L'Hebdo, chaque vendredi
• Tout le numérique 24h /24 et 7 j/7
RETROUVEZ TOUTES
NOS OFFRES D'ABONNEMENT SUR
Simple, sûr, rapide !
la-croix.com/abo
LA CROIX. Et demain sera tout aussi surprenant.

Certains abonnés trouveront dans ce numéro un encart Courrier La Croix.

Aux âmes bien nées…

La chronique de Geneviève Jurgensen

Pierre Corneille était-il au programme du bac de français, cette année ? Et précisément, *Le Cid* ? Sur le rebord d'une fenêtre de mon quartier, quelques livres ont été déposés pour être recueillis par les passants au gré de leurs envies. Sans doute la maîtresse de maison a-t-elle décidé de faire place nette avant de partir en vacances. Tous les vieux trucs qui ne serviraient plus à rien, oust ! Elle ne voulait pas les retrouver au retour. Il faut dire que, comme vieux truc, *Le Cid* se pose là. Acte I, Scène 1. Elvire, à qui Chimène demande si, entre deux soupirants, elle n'a pas dévoilé auprès de son père sa préférence pour Rodrigue, s'empresse de la rassurer : *« Non, j'ai peint votre cœur dans une indifférence/Qui n'enfle d'aucun d'eux ni détruit l'espérance,/Et sans les voir d'un œil trop sévère ou trop doux,/ Attend l'ordre d'un père à choisir un époux.* (…) » J'ai dû relire deux fois pour comprendre. C'est ce qui s'appelle du français soutenu ! Les jeunes gens d'aujourd'hui, auxquels le rap est ce que nous fut le rock, se laissent peut-être volontiers emporter par ce rythme, ces cadences, ces rimes, ces scansions.

La nostalgie des années lycée m'a prise par surprise et je me suis demandé depuis quand je n'avais ni lu ni vu jouer une pièce de théâtre classique. J'ai continué de feuilleter le livre pour retrouver les passages que je savais encore par cœur, puis je me suis secouée, et renonçant sagement à m'encombrer d'un livre de plus, je l'ai reposé où je l'avais pris. Ce faisant, j'ai oublié sur le trottoir le chariot avec lequel j'étais partie faire le marché. J'étais loin déjà quand je m'en suis aperçue et, précipitamment revenue sur mes pas, je l'ai retrouvé où je l'avais laissé, au milieu du trottoir, devant un inconnu qui m'avait succédé, à son tour absorbé, englouti, dans la lecture du *Cid*.

Le début de l'été nous enivre toujours de la jeunesse et de sa force. Le bac n'est plus le défi qu'il était, mais il continue d'électriser l'atmosphère. Quelque chose en nous le repasse inlassablement

Le début de l'été nous enivre toujours de la jeunesse et de sa force.

avec les adolescents fébriles qui, par centaines de milliers, se rendent dans les salles d'examen puis attendent les résultats qui concluront leur parcours d'enfant. Jusque-là on ne leur a demandé que d'acquérir un bagage suffisant pour, un jour, assumer des responsabilités d'adulte. L'heure a sonné, le troupeau qu'ils formaient depuis l'école maternelle se disperse. Les résultats sont pour cette semaine, mais chacun déjà se sent engagé sur son propre chemin, et au bord des fenêtres sont ici et là déposés les vestiges d'un parcours commun dont tous espèrent maintenant faire quelque chose de bien.

C'est justement ce « quelque chose » qui défile le 14 juillet. Tous les ans je me réjouis de regarder – parfois d'assister – à la parade. J'aime voir ces jeunes gens montrer au pays qu'ils sont prêts à servir, que c'est leur choix, qu'ils s'en sont sentis capables, qu'ils ont travaillé sérieusement pour le mériter et que, pour beaucoup d'entre eux, ils se sont engagés jusque, s'il le faut, ce qu'on appelle le sacrifice suprême. Vêtus de leur uniforme dans lesquels, massés le long du parcours, leurs propres parents les confondent avec leurs camarades, ils entrent dans leur carrière en empruntant – avec une variante exceptionnelle cette année ! – l'avenue dont on aime dire qu'elle est la plus belle au monde. Mais le reste de leur vie se déroulera dans l'ombre. Ils ont choisi pour métier de nous protéger, qu'ils en soient félicités et remerciés.

Cette année, le spectacle éclatant donné par ceux qui mettent leur vie au service de tous sera suivi de celui des Jeux olympiques et paralympiques d'été, dans notre pays pour la première fois depuis cent ans. Ce sera aussi, mais autrement, la démonstration des sacrifices dont un jeune est capable pour exprimer le meilleur de lui-même. Plus de 10 000 athlètes sont attendus à Paris, dont le benjamin devrait être un lycéen américain, Quincy Wilson, sprinter de 16 ans seulement, l'un des six retenus pour représenter son pays dans le relais 4 x 400, et le plus jeune jamais envoyé par les États-Unis dans leur délégation. Il n'a même pas fini de grandir, sourit son entraîneur ! J'aurai pour ma part la grande chance d'assister à l'arrivée du marathon, dont le vainqueur aura quelques petites années de plus.

J'écris ces lignes juste avant le second tour des élections législatives. Quelle qu'en soit l'issue, c'est vraiment le moment de rester confiants. Ne serait-ce que pour ces jeunes générations qui se surpassent, elles qui firent écrire à quelqu'un, il y a plus de trois siècles, qu'aux âmes bien nées la valeur n'attendait pas le nombre des années. Bonnes vacances, bons Jeux, et un grand merci à ceux qui, pour veiller sur ces derniers, devront travailler tout l'été.

l'image

« Celui qui peut dire de quel feu il brûle, ne brûle que d'un petit feu. »

Pétrarque

Touchée par une vague de chaleur (la température ayant atteint jusqu'à 47 °C), la Californie lutte contre les flammes. Ici à Santa Ynez, le 6 juillet. *Amy Katz/Zuma Press/MaxPPP*